

SOCIÉTÉ CIVILE DU DOMAINE DE KÉBAO (1901-1921)

Épisode précédent :
[Société nouvelle de Kébao.](#)

Georges *Daniel* WEHRLIN, fondateur

Né à Mulhouse, le 11 juillet 1861*.

Fils d'Édouard Wehrin, négociant, et Julie Frédérique Blattmann.

Frère de Charles Wehrin, ingénieur ECP, fondateur des Moteurs Niel (1890), administrateur de la Cie française des métaux (1899) et de la Société alsacienne de constructions mécaniques, etc.

et de Eugène Wehrin, directeur des Indiennes françaises de Bolbec, administrateur du Comptoir français de vente des tissus imprimés et de la Société d'Impressions des Vosges et de Normandie.

Marié en 1897 à Marie Lespès, fille d'un vice-amiral.

Diplômé de l'École des hautes études commerciales (HEC)(1883) et ingénieur civil des mines (ca 1896).

Boursier colonial en Cochinchine pendant une année.

Envoyé en mission au Tonkin, en Chine et au Japon par la chambre de commerce d'Elbeuf (1886-1887).

Agent commercial de la mission Mizon en Afrique centrale (1892-1894).

Fondateur de la Cie des constructions démontables et hygiéniques (1894), à destination notamment des colonies et de l'armée.

Administrateur de la [Société des magasins généraux du Bénin](#) (déc. 1894) à Cotonou, de la Compagnie d'exploitation de la Source Andreau du bassin de Vichy-Cusset (1898), de la Société nouvelle de Kébao (1898)

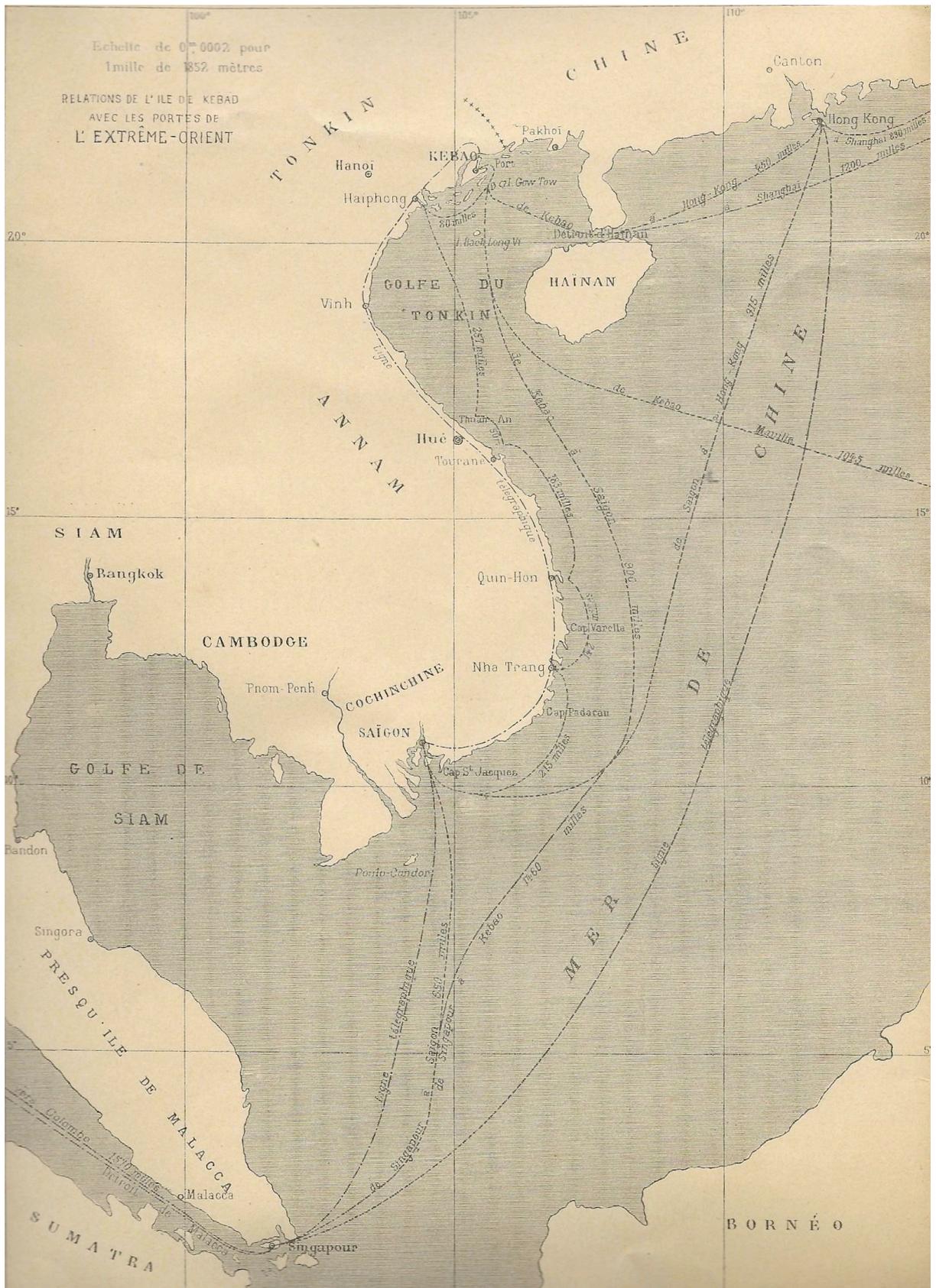
et du Comptoir international des brevets d'invention (1907).

* Acte de naissance communiqué par Alain Warmé.

Plaquettes éditées début 1901 à l'occasion de la vente du domaine de Kébao
et de la constitution d'une nouvelle société
(Coll. Gérard O'Connell)

NOTICE
sur le Domaine de Kébao

SITUATION GÉOGRAPHIQUE — AVANTAGES ÉCONOMIQUES



.....

CAUSES DES INSUCCÈS ANTÉRIEURS

[3] On peut se demander comment, avec de pareils éléments de succès, on est arrivé, après plusieurs années de travail sérieux et une dépense totale de près de 11 millions, à la faillite actuelle.

Mais si on examine les choses d'un peu près, on reconnaît que rien dans cette chute n'est imputable au fond même de l'affaire. Car, avant d'étudier sérieusement les ressources du gisement houiller, d'attendre le temps nécessaire pour les mettre en valeur et arriver petit à petit à une production importante, on s'est lancé dans des constructions accessoires considérables, sans avoir les fonds nécessaires pour les payer et faire marcher de front les travaux de la mine. Des augmentations successives de capital et toutes aussi insuffisantes que le capital primitif n'ont pu remédier à cette faute originelle, qui dérive d'une confiance exagérée que les fondateurs avaient dans l'excellence de leur affaire, qu'ils supposaient, à tort, devoir donner très rapidement des résultats fructueux. Une entreprise de mine, et de mine de charbon surtout, nécessite des travaux préliminaires assez importants et par suite une grosse mise de fonds, avant de rien rapporter. Il est certain que cette première faute eût été évitée, si, en 1889, on était parti avec un capital de dix millions de francs, au lieu de deux millions et demi, et qu'on eût appelé ce capital au fur et à mesure des besoins mêmes de l'exploitation de la mine, dont les bénéfices auraient servi ensuite à entreprendre successivement les installations accessoires actuellement établies, toutes, ou à peu près, excellentes en principe, mais prématurées.

À cette cause d'insuccès est venue s'en joindre une autre : une direction locale réellement insuffisante et bien au-dessous de sa tâche, sans aucune expérience d'un pays neuf où tout était à créer et où il eut fallu un homme doué non pas seulement d'initiative et d'énergie, mais aussi de prévoyance, de suite dans les idées, et capable de mesurer ses engagements au développement et à la production possibles de la mine.

La première Société de Kébao n'eut pas la main heureuse sous ce rapport, et ce ne fut qu'après plusieurs années que les fautes commises par cette direction défectueuse apparurent dans tout leur jour. La seconde Société, qui avait pris la suite des affaires de la première, continua les mêmes errements, en conservant les mêmes illusions que la première sur la valeur du directeur que celle-ci lui avait transmis et qui ne ménageait pas les promesses d'amélioration personnelle ou de production fructueuse prochaine, et il était trop tard quand elle se rendit compte de la situation. Elle avait d'ailleurs accepté la lourde charge d'acquitter tout le passif de la première, et le petit capital, de 800.000 francs à peine, qui lui était resté entre les mains, sur son capital effectif de 3 millions, était réellement insuffisant pour remettre l'affaire en bonne voie.

Tel est, grosso modo, l'historique vrai des causes de la chute d'une entreprise qui a eu, on peut dire, des débuts brillants et qui certainement mérite beaucoup plus aujourd'hui de faire concevoir les plus belles espérances.

CHANCES D'AVENIR

La situation est, en effet, absolument déblayée au point de vue du passif et de tous engagements quelconques, et il reste au Tonkin, c'est-à-dire dans une de nos colonies d'avenir, un domaine magnifique, très bien préparé pour une exploitation fructueuse et même fructueuse à bref délai, pourvu, bien entendu, que les nouveaux propriétaires sachent mettre à profit les enseignements du passé et tirer bon parti des travaux de

toutes sortes qui ont été exécutés sur ce domaine et des belles et bonnes installations qui s'y trouvent réunies.

[4] D'un autre côté, les charbons sont actuellement, dans le monde entier, à des prix inconnus jusqu'alors et tout fait prévoir que ce n'est pas là une hausse passagère, mais une hausse qui subsistera en partie pendant encore bien des années. C'est là évidemment une raison de plus pour attribuer de la valeur à l'entreprise en question.

Nous n'avons pas la prétention de dicter à la future Société de Kébao une ligne de conduite à suivre *ne varietur*, en vue de cette exploitation rapide et fructueuse. Mais les meilleurs ingénieurs qui ont participé dans l'île, pendant plusieurs années, aux travaux exécutés, ceux même qui n'y ont fait qu'une apparition de quelques semaines, en vue d'inspecter ces travaux et de se rendre compte de leur utilisation possible, sont tous revenus avec une confiance absolue dans l'affaire, à laquelle ils se déclarent encore prêts à donner leur concours. Cette confiance, ils l'ont appuyée et justifiée par des rapports détaillés et consciencieusement établis, dont les plus importants émanent de M. Defaix, ingénieur des mines, qui est resté dans l'île pendant une dizaine d'années, qui ne l'a quittée qu'au tout dernier moment, après la déclaration de faillite, et qui, pendant cette dizaine d'années, a toujours rempli, le cas échéant, les fonctions de directeur intérimaire, à la satisfaction générale. Nous avons donc quelques raisons de nous croire bien renseignés.

C'est en nous appuyant sur ces excellents documents, que nous allons, sous la réserve précédente, esquisser une sorte de programme des travaux que la future Société aurait à entreprendre, dès sa prise de possession du domaine, en vue d'une production possible et probable de 250.000 tonnes de charbon net, à partir de la quatrième année suivant cette prise de possession.

TRAVAUX À EXÉCUTER — CAPITAL NÉCESSAIRE

La première chose à faire, évidemment, c'est de remettre en état tous les bâtiments, usines et installations diverses, y compris le chemin de fer, le puits de Kébao-Mines et les galeries de mines. Tout, en effet, peut être utilisé, sinon avec sa destination première, au moins avec une autre s'en rapprochant. C'est ainsi que le matériel de l'usine de lavage et criblage installée à Port-Wallut semble devoir être réinstallée à Cai-Daï, qui sera probablement le centre d'exploitation le plus important. Les hangars et emplacements de l'usine actuelle serviront de dépôts pour le charbon net prêt à embarquer.

Quant au chemin de fer, les locomotives et wagons n'existent probablement plus. Il en est de même des deux grues à vapeur du quai de Port-Wallut, du matériel flottant, du matériel roulant de mine, etc. Bref, tout le matériel ou à peu près, est à acheter à nouveau et à installer, et tous les immeubles sont à remettre en état. Le puits de Kébao-Mines et les galeries sont évidemment inondés, et il y aura là un travail d'exhaure important.

En évaluant un million de francs toute cette dépense à faire dès le début de la reprise des travaux, on n'est probablement pas éloigné de la vérité.

Il paraît nécessaire de creuser un nouveau puits à Cai-Daï. Sa profondeur projetée est de 230 mètres, et son diamètre intérieur 4 m. 59. Ce puits desservirait un champ d'exploitation d'environ 900 mètres de longueur, dans le sens de la direction des couches, c'est-à-dire à peu près parallèlement à la côte voisine et, aux extrémités de ce champ, seraient installés deux puits à remblais de 150 mètres de profondeur et de 3 mètres de diamètre. Dans le sens du pendage des couches, ce champ d'exploitation s'étendrait sur une largeur d'environ 1.500 mètres, au moyen de travers-bancs, dont l'un atteindrait le groupe de couches des îlots.

La dépense de cet ensemble de travaux neufs et des installations qu'ils entraînent est évalué 1.310.000 francs. La durée d'exécution est présumée ne pas devoir dépasser trois années ¹, de sorte que, à la quatrième année, ce puits atteindra sa pleine production de 150.000 tonnes brutes, qu'il pourra continuer pendant une quinzaine d'années au moins, en ne tenant compte que des [5] couches actuellement connues. En l'approfondissant en sous-sol d'une centaine de mètres pendant cette dernière période, on rencontrera un autre cubage au moins égal au premier, de sorte que l'utilisation de ce puits est assurée pour plusieurs dizaines d'années.

À Kébao-Mines, il convient tout d'abord de se préoccuper de la recherche du faisceau de couches de Cai-Daï qui, suivant toute probabilité, doit se trouver en dessous des couches exploitées jusqu'ici par le puits actuel. Si cette prévision se réalise, ces couches de Cai-Daï se présenteront là avec la faible inclinaison de celles-ci et par suite leur exploitation sera plus facile qu'à Cai-Daï. Il y aura donc lieu d'exécuter un sondage au fond de ce puits, sondage qui n'aura probablement pas plus de 20() mètres de profondeur. En cas de succès, il faudra élargir et approfondir le puits et y faire une installation en tout semblable à celle du puits de Cai-Daï, avec toutefois un développement moindre de travers-banc, l'élargissement ayant lieu sur une profondeur de 138 mètres et l'approfondissement sur une profondeur présumée d'environ 160 mètres. La dépense de ces travaux et installations est évaluée un million de francs, et leur durée ne semble pas devoir dépasser quatre années ; par suite, pendant la cinquième année, ce puits arrivera à sa pleine production de 150.000 tonnes brutes. Mais on peut présumer que la construction du puits seul et de ses installations, propres sera terminée en trois ans, de telle sorte que, pendant la quatrième année, alors qu'on exécutera les travers-bancs inférieurs, ce puits pourra desservir les travers-bancs et galeries actuels et produire environ 70.000 tonnes.

Si, contrairement à toutes les prévisions, le sondage donnait un résultat négatif, il faudrait entreprendre tout de suite un nouveau puits dans l'important quartier qui se trouve à la suite de la section de Cai-Daï et qu'on a appelé Rémaury-Mines. Ce puits, par suite de quelques simplifications résultant en partie de la proximité de la section de Cai-Daï, en partie d'une moindre, étendue de travers-bancs, coûterait un peu moins que le puits de Cai-Daï, soit environ 1.200.000 francs. Il donnerait, dès la cinquième année, 150.000 tonnes brutes. Mais alors le puits actuel de Kébao-Mines continuerait, pendant quelques années, sa production de 70.000 tonnes de la quatrième.

Indépendamment de ces deux sections importantes de Kébao-Mines et de Cai-Daï, quelques autres quartiers, parfaitement reconnus, donneront lieu assez rapidement à une exploitation en amont-pendage peu coûteuse. C'est ainsi que le quartier de la Traînée-Verte, qui est situé entre ces deux sections et qui a été exploité dans les premiers temps de l'occupation de l'île, pourra, moyennant une dépense préalable de 30 000 francs et dès la troisième année, produire annuellement 30.000 tonnes.

D'autre part, le long de la rivière des Recherches, on a préparé deux petits centres d'exploitation qui, moyennant une dépense totale de 110.000 francs, pourront produire, à partir aussi de la troisième année, au moins 90.000 tonnes. Ces trois exploitations en amont-pendage donneront ainsi 120.000 tonnes, moyennant une dépense préalable de 140.000 francs.

En récapitulant les chiffres précédents et y ajoutant quelques autres qui s'expliquent d'eux-mêmes, on obtient le tableau suivant :

¹ Le fonçage du puits de Kébao-Mines (138 m. de profondeur) a été effectué en dix-sept mois par des ouvriers inexpérimentés; puis le muraillement a été exécuté en un seul tronçon de maçonnerie, et, moins de deux ans après le commencement du travail, le puits complètement armé était mis en service. À Cai-Daï, on pourrait employer, pour le fonçage du puits et l'exécution des travers-bancs, les procédés mécaniques connus, qui assureraient l'achèvement de toute cette installation en moins de trois ans.

| | Production brute (t.) | Dépenses (fr.) |
|---|-----------------------|----------------|
| Remise en état des travaux et installations et achat de matériel | — | 1.000.000 |
| Puits de Cai-Dai | 150.000 | 1.310.000 |
| Construction d'une usine de lavage et criblage à Cai-Dai | — | 250.000 |
| Puits de Kébao-Mines, sondage compris | 70.0000 | 1.000.000 |
| Exploitations en amont-pendage | 120.000 | 140.000 |
| Prolongement du chemin de fer sur 5 km | — | 500.000 |
| Supplément pour le puits Rémaury, recherches nouvelles, mobilier et divers, à Kébao et à Pari | — | 300.000 |
| Fonds de roulement | — | 500.000 |
| Achat du domaine, frais de constitution de Société | — | 1.000.000 |

Il résulte de là que, pendant la quatrième année, la production atteindra au moins 340.000 tonnes de charbon brut. Pendant l'année suivante, la production sera augmentée soit des 80.000 tonnes provenant de la pleine production du puits de Kébao-Mines approfondi, soit des 150.000 tonnes produites par le puits Rémaury, de sorte qu'on peut compter, pour cette cinquième [6] année, sur une production de 400.000 à 500.000 tonnes, qui ensuite, ne pourra qu'aller en augmentant, si on le veut. Mais comptons seulement sur le maintien du chiffre minimum de 340.000 tonnes, atteint dès la quatrième année.

L'expérience des huit années de véritable exploitation de la mine a démontré que, avec une exploitation rationnelle, la proportion moyenne de déchet sur le tout-venant de la mine ne doit pas dépasser 25 %, et même que cette proportion, avec un bon choix des couches à exploiter et une main-d'œuvre un peu surveillée, doit s'abaisser à 20 %, sinon au-dessous. En tablant sur 25 %, on obtient, comme tonnage net du charbon vendable, le chiffre de $340.000 \times 0,75$ ou 255.000. Nous prendrons seulement 250.000, chiffre sur lequel nous baserons tous nos calculs subséquents.

D'autre part, le total de 6 millions de francs, auquel nous sommes arrivés pour le capital nécessaire, est certainement un maximum, comme on le verrait facilement en détaillant chacun des articles dont il se compose. Ce capital n'est évidemment pas nécessaire dès le début et ne devra être appelé qu'au fur et à mesure des besoins pendant les trois ou quatre premières années. Il est même fort possible qu'il ne soit jamais nécessaire en totalité, au moins pour l'exploitation de la mine même, attendu que, dès la seconde année probablement et dans la troisième sûrement, on pourra vendre des quantités appréciables de charbon, provenant des anciens travaux de la mine et des nouveaux en amont-pendage ² et pouvant couvrir non seulement leurs frais d'extraction et préparation, mais aussi une partie des frais généraux qui sont compris dans le total de 6 millions de francs. Mais c'est là une éventualité heureuse qu'il convient de laisser de côté pour le moment.

Un point qui, au contraire, sera à résoudre, pour ainsi dire, tout de suite par l'adjudicataire du 2 février prochain, ce sera la forme même de la constitution de ce capital. Convient-il de le constituer entièrement en actions, ou bien partie en actions, partie en obligations gagées sur le domaine, celles-ci ne pouvant évidemment pas être émises avant la troisième année ? C'est là un point qui dépend de trop de circonstances pour qu'il soit utile d'émettre actuellement une opinion quelconque à ce sujet. Mais, actions ou obligations, ce capital devra recevoir un intérêt annuel minimum de 5 %, au

² Au moment de l'arrêt des travaux en 1898, la mine était en mesure de produire annuellement 60.000 tonnes nettes.

moins à partir de la quatrième année, et être amorti dans un délai que nous supposerons de cinquante ans. L'amortissement ne pouvant se faire avant la période des bénéfices, nous admettrons que la période réelle de l'amortissement sera de quarante-cinq ans. Nous admettrons de plus que ce capital de 6 millions sera constitué entièrement en actions. Il résulte de là que l'annuité correspondante sera de 337.500 fr., soit, avec une production annuelle de 250.000 tonnes nettes, 1 fr. 35 par tonne.

PRIX DE REVIENT ET DE VENTE — BÉNÉFICES

Un examen détaillé des conditions de l'exploitation de chacun des centres précédents et les résultats acquis d'après l'expérience du passé ont fait reconnaître que le prix de revient général de la tonne nette, chargée à bord à Port-Wallut, peut s'établir comme suit (fr.) :

| | |
|---|--------------|
| Prix de revient à la mine, comprenant les frais de traçage, abattage, montage, mise en wagon, remblayage et surveillance européenne | 5 70 |
| Triage, lavage et criblage | 0 65 |
| Transport, mise en stock et chargement à bord | 0 70 |
| Entretien des immeubles et du matériel, à Kébao, soit au plus 10 % sur un capital de 4.000.000 francs | 1 60 |
| Direction et surveillance générale de l'exploitation | 1 00 |
| Frais généraux à Paris | 0 30 |
| Intérêt et amortissement du capital social | 1,35 |
| Total | <u>11 30</u> |

Nous admettrons le prix de 11 fr. 50, bien que tous les nombres (sauf le dernier) composant ce total aient été forcés et, afin de tenir compte largement des impôts et redevances à Kébao, des [7] primes aux agents, des frais de voyage et missions et de tous aléas quelconques, et alors on peut certainement considérer ce prix de 11 fr. 50 comme un maximum, qui ne sera peut-être jamais atteint, avec une production de 250.000 tonnes nettes-

Quant au prix de vente correspondant, c'est-à-dire applicable -au charbon chargé à bord, il a été étudié eu égard : 1° aux prix de vente qui ont été pratiqués sur les différents marchés où le charbon de Kébao a paru et avant la hausse considérable que les charbons ont subie dans la région depuis environ un an ; 2° aux prix normaux des frets de Kébao à ces ports ; 3° aux frais de déchargement et transport aux lieux de dépôt ; 4° aux commissions et frais divers des agences. Le résultat de cette étude, c'est que ce prix de vente, tous ces frais extérieurs déduits, ne saurait être évalué moins de 16 francs ; d'où un bénéfice net de 16.00 - 11 50 ou 4 fr. 50 par tonne, qui est certainement un minimum, d'après les prix de revient et de vente applicables aux différentes sortes de charbons produites par la mine.

Le bénéfice net total serait donc 4.50 x 250.000, ou 1.125.000 francs, et pourrait être réparti de la façon suivante :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Bénéfice net | 1.125.000 |
| Réserve légale (1.125.000 x 0,05) : | 56.250 |

| | | |
|--|---------|---------|
| Caisse de secours (1.125.000 x 0,05) : | 56.250 | |
| Intérêt et amortissement, à 5 % du capital social : | 337.500 | 450.000 |
| Reste | | 675.000 |
| Aux Administrateurs (675.000 x 0.05) : | 33.750 | |
| Gratifications au personnel subalterne de Kébao (maximum 675.000 x 0.025) : | 16.875 | |
| Intérêt supplémentaire aux actionnaires : | 420.000 | |
| Bénéfices réservés (minimum, 675.000 x 0,20) : | 204.375 | 675.000 |
| Reste | | Néant. |

Il résulterait de là que les actionnaires pourraient s'attribuer un dividende total de 12 % et que les réserves de tous genres seraient largement dotées ; et ce résultat, suivant les prévisions les mieux établies, serait acquis dès la quatrième année après la prise de possession du domaine, c'est-à-dire que le dividende en question serait payé en 1906, en supposant que les exercices commencent au 1^{er} janvier.

INDUSTRIES DIVERSES

Mais il n'y a pas que des gisements carbonifères à exploiter dans ce vaste et beau domaine de Kébao, dont la pleine propriété appartiendra, sans aucune restriction importante ni charges onéreuses quelconques, à l'adjudicataire du 2 février.

De plus, comme il a été dit plus haut, Port-Wallut est le meilleur port naturel du Tonkin et peut-être de toute l'Indo-Chine, et sa situation géographique est on ne peut plus avantageuse au point de vue de son développement économique, en même temps, que le sol et le climat de l'île ne laissent rien à désirer.

Tous ces avantages réunis rendent ce domaine apte au développement de toute industrie dont le besoin se ferait un peu sentir dans la région et pour laquelle la présence sur place, tant du combustible que des matières premières à mettre en œuvre, serait un gros élément de succès.

La première de ces industries annexes est celle de la fabrication du ciment artificiel. Cette matière, de première nécessité pour les grands travaux en cours ou projetés au Tonkin, paye, pour arriver de France, des frets onéreux et subit en route des altérations et des déchets, de telle sorte que son prix est presque doublé en arrivant au Tonkin. Aussi, les deux sociétés minières qui se sont succédé dans l'île et les ingénieurs qui y ont paru, ont tout naturellement porté leur attention sur les chances d'avenir qu'y aurait une fabrique de ciment. Des études assez complètes ont été faites à ce sujet et seront très probablement utilisées un jour. Il résulte, entre autres, de ces études qu'une usine, projetée au début pour une production annuelle de 12.000 tonnes de ciment, pourrait être construite en moins de deux ans, moyennant une dépense d'environ [8] 1.200.000 francs, et donnerait, dès la première année de fabrication, un revenu net d'au moins 10 %, tous amortissements et réserves déduits. Cette usine pourrait ensuite, plus tard, au moyen de bénéfices réservés, être agrandie et arriver à produire 20.000 tonnes de ciment, dont l'écoulement en Indo-Chine, en Chine et au Japon, paraît assuré et à des prix fort avantageux.

Une autre industrie qu'on pourrait aussi, avec de grandes chances de succès, établir dans l'île, ce serait une verrerie fabriquant du verre à vitre et des bouteilles. Le verre fabriqué par les Chinois et les Japonais est, paraît-il, très défectueux de qualité, tout en étant très cher, leurs procédés de fabrication étant assez grossiers et fort éloignés de l'état actuel de cette industrie en Europe. La fabrication des bouteilles surtout est

appelée à prendre un grand développement, par suite de la découverte récente d'excellentes sources d'eaux minérales au Tonkin, et l'on prévoit que les quelques fabriques actuellement installées dans l'Extrême-Orient seront loin de suffire aux demandes de bouteilles qui en résulteront. Toutefois, aucune étude détaillée n'a été faite à ce sujet par l'une ou l'autre des deux Sociétés de Kébao.

Il n'en est pas tout à fait de même pour une fabrique de dynamite. Les deux Sociétés se sont occupées de la question, attendu qu'elle les intéressait directement, la mine consommant couramment cette matière, qui est également de première nécessité pour les grands travaux publics dont l'ère commence sérieusement dans l'Indo-Chine et en Chine. La pleine propriété de l'île est certainement une excellente condition pour l'établissement d'une telle fabrique. Mais cet établissement entraînerait probablement celui d'une fabrique de produits chimiques, laquelle pourrait en même temps venir en aide à la verrerie qui serait installée dans l'île.

Bref, on voit, par ce simple exposé, à quel brillant avenir est appelée une exploitation rationnelle de ce beau domaine, réellement favorisé par la nature, se prêtant admirablement bien, par sa situation géographique, son sol et son sous-sol, à des établissements et industries variés, et par suite susceptible d'un développement économique et social, analogue à celui qui, non loin de là, a fait les deux villes d'Haïphong et Hong-Kong entre lesquelles cette île se trouve placée.

UN GROUPE D'ACTIONNAIRES ET D'OBLIGATAIRES DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DE KÉBAO

Paris, le 15 décembre 1900.

Imp. Jehlen et Léguillon, 58 rue Greneta, Paris

SYNDICAT KÉBAO
74, rue de la Victoire
PARIS

Paris, le 31 décembre 1900

En étudiant la notice sur le domaine de Kébao, établie en collaboration par quelques actionnaires et obligataires de la Société nouvelle de Kébao, dont plusieurs sont allés sur place, nous avons été amené à faire certaines remarques sur le projet financier qu'elle contient.

À notre avis, ce projet résumé p. 6 et 7, ne fait pas assez ressortir la prudence des auteurs de la Notice. car les amortissements considérables prévus passent inaperçus, si l'on n'examine pas attentivement les diverses rubriques.

.....
Il résulte de ce nouveau calcul que les actionnaires pourront recevoir un dividende total de fr. 13,31 %, tout en assurant largement le service des réserves et des amortissements de toute nature.

Cette répartition n'a rien d'absolu et les fondateurs de la société auront toute latitude pour modifier telle ou telle partie de ce plan d'ensemble.

Nous avons cru qu'il était de notre devoir et de l'intérêt de tous, de faire cette légère rectification qui n'enlève rien au caractère si essentiellement sérieux et pratique de la

notice dont l'étude approfondie ne peut qu'affirmer la conviction d'un grand nombre de personnes compétentes dans la reprise, fructueuse cette fois, de l'exploitation du Domaine de Kébao.

Daniel WEHRLIN

Imp. Jehlen et Léguillon, 58 rue Greneta, Paris

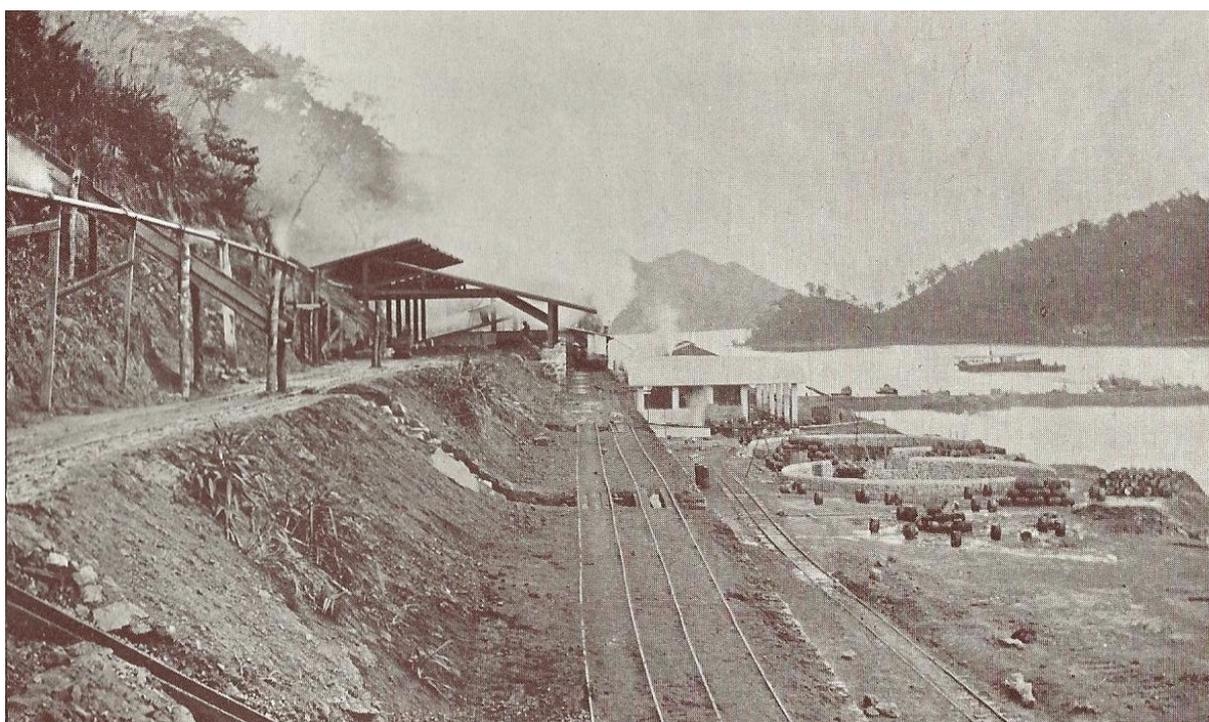


CLICHÉS EXTRAITS DU [CATALOGUE DE LA MAISON F.-H. SCHNEIDER](#)

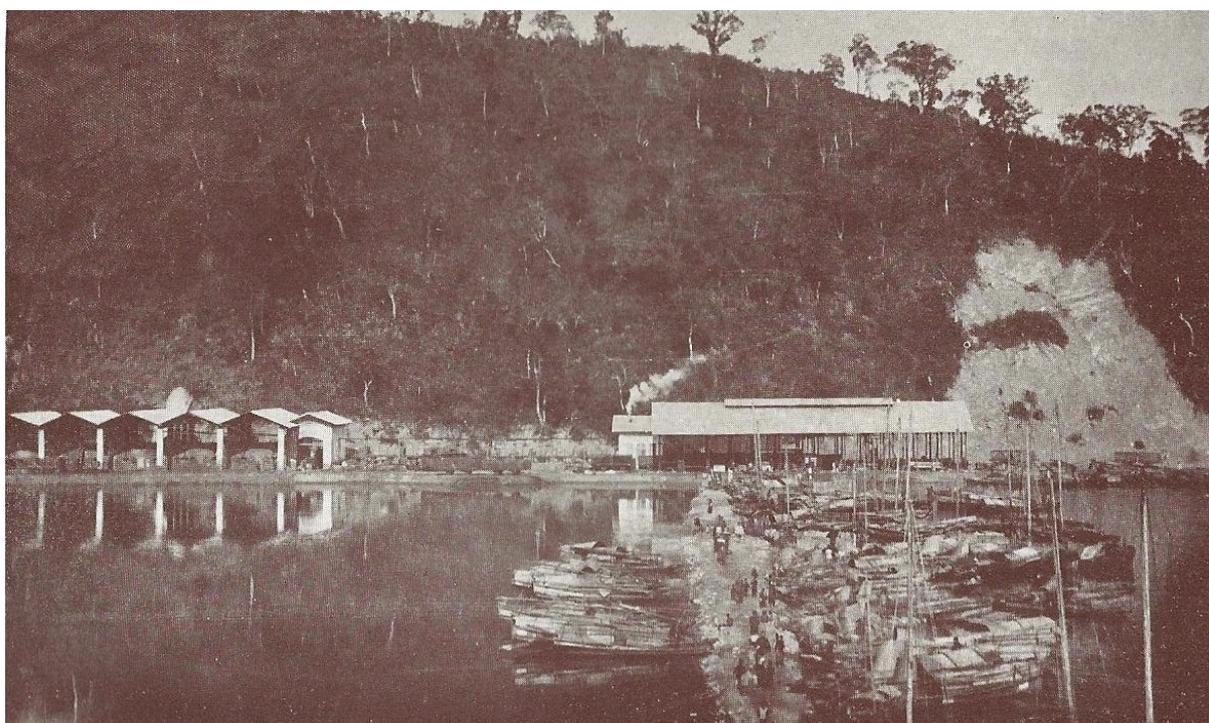
Sachant d'une part que ces photos montrent l'île de Zabiaka, ancien île des Pirates ainsi rebaptisée en janvier 1894 à l'occasion d'une escale de l'escadre russe, et l'usine d'agglomération de briquettes, entrée en production fin 1894-début 1895, et que, d'autre part, Kébao a cessé sa production fin 1897, on peut dater ces photos de cette période.



GRUPE DE LA DIRECTION



BASSINS DE DÉPÔT DES MENUS POUR L'AGGLOMÉRATION



CHAUDIÈRES

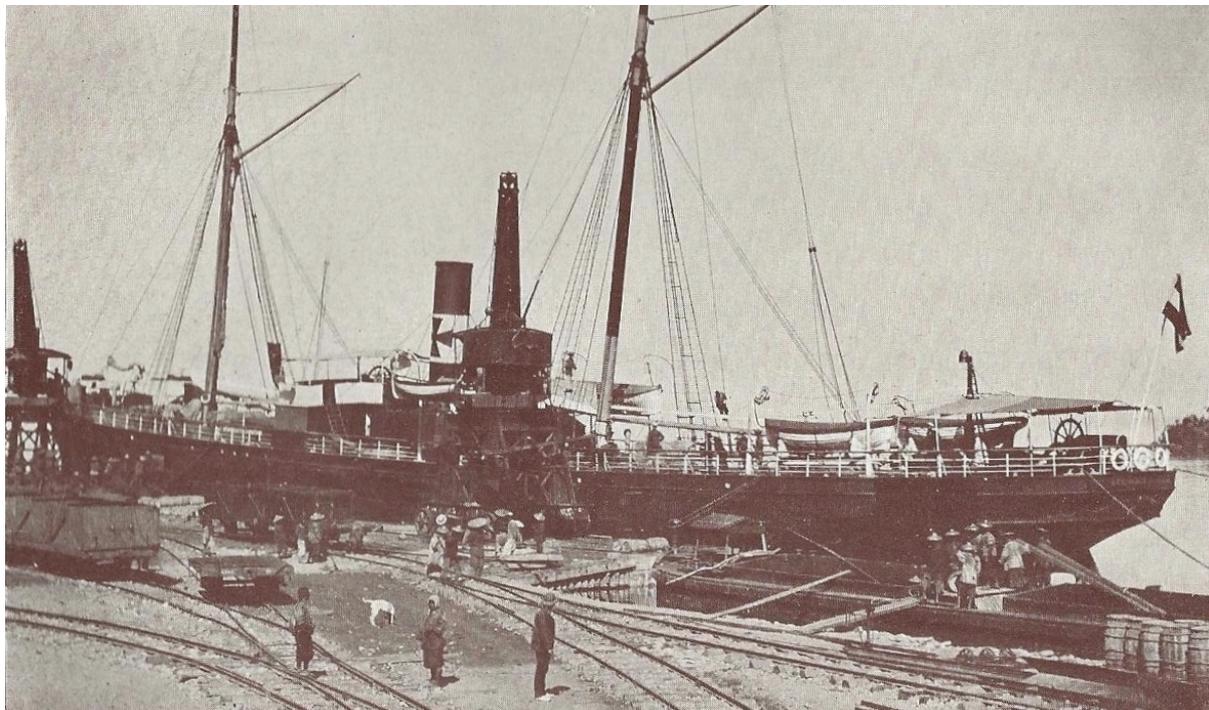
ATELIER
CHAUSSÉE DE COMMUNICATION



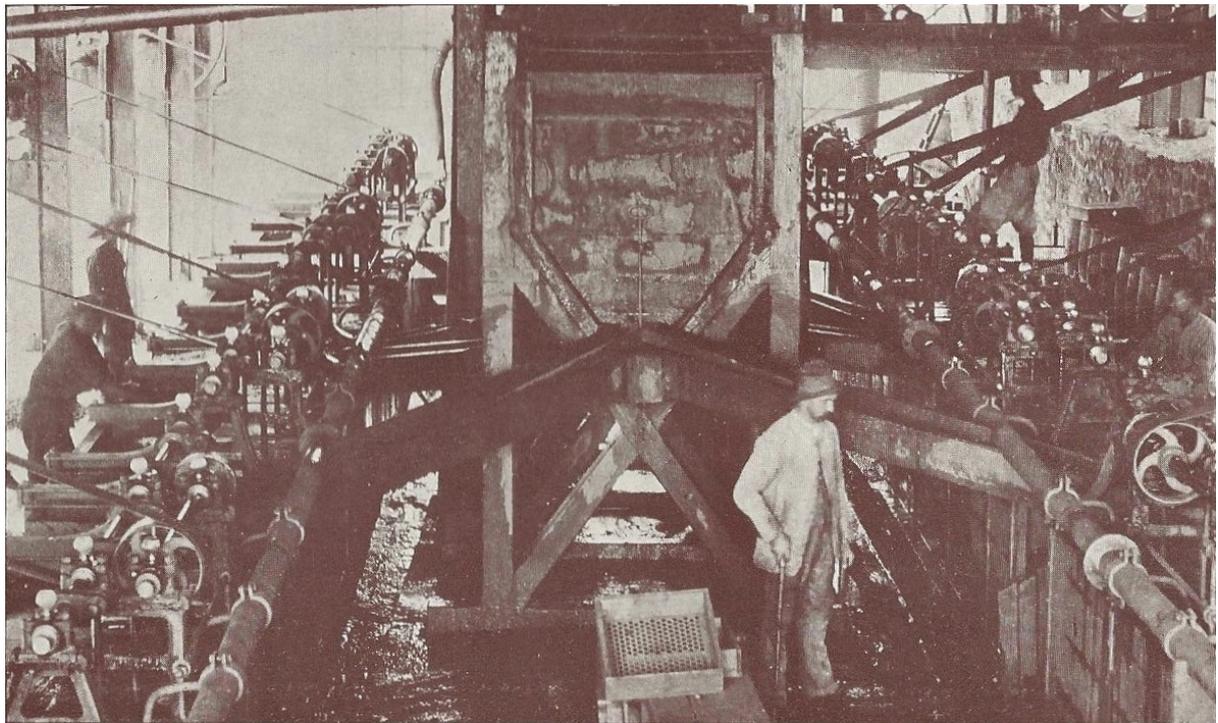
BASCULE LABORATOIRE

MAGASINS
DE ZABIKA

ÎLE



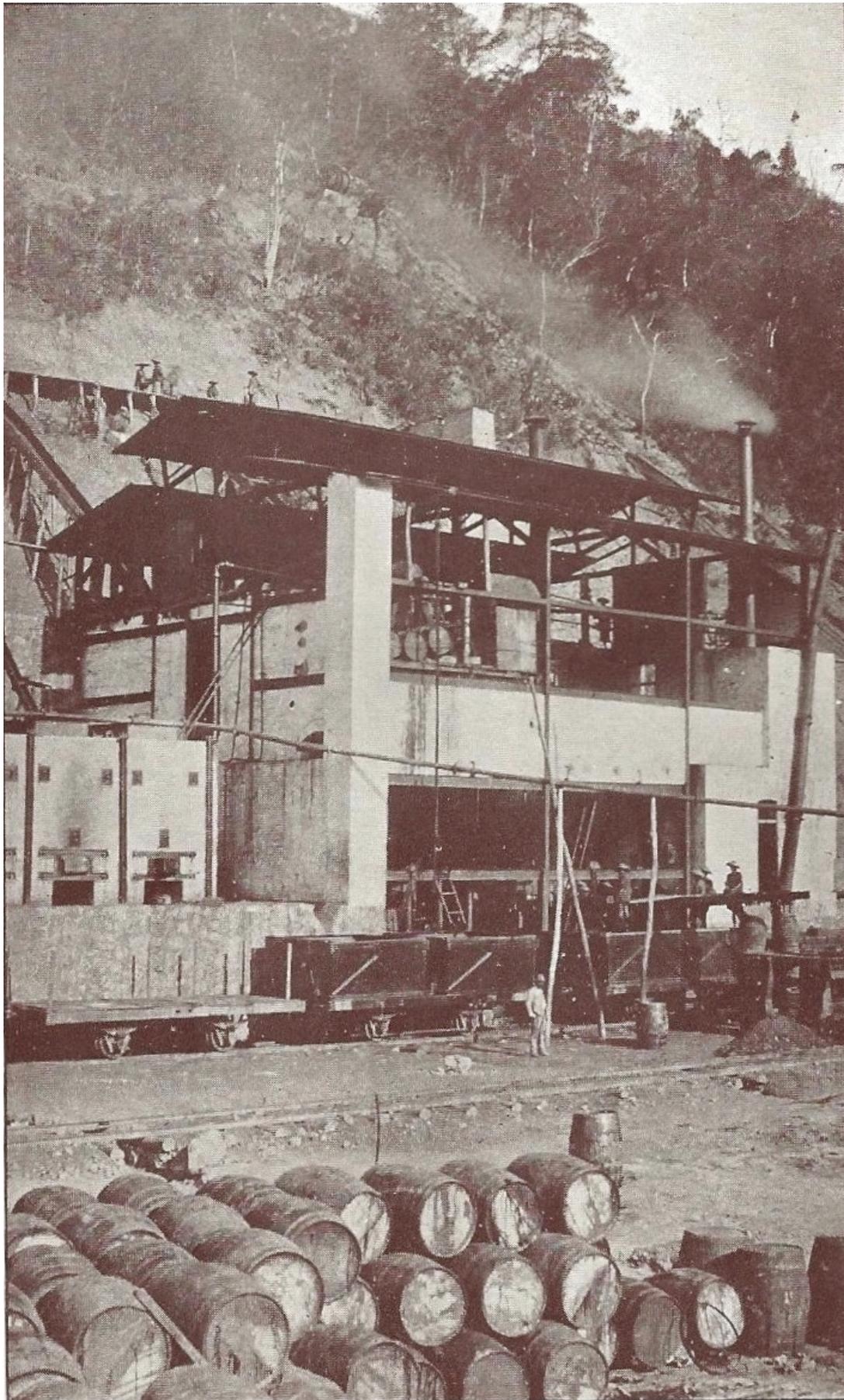
QUAI GRUES DE CHARGEMENT DE 8.000KG
LE VAPEUR "DECIMA" EN CHARGEMENT



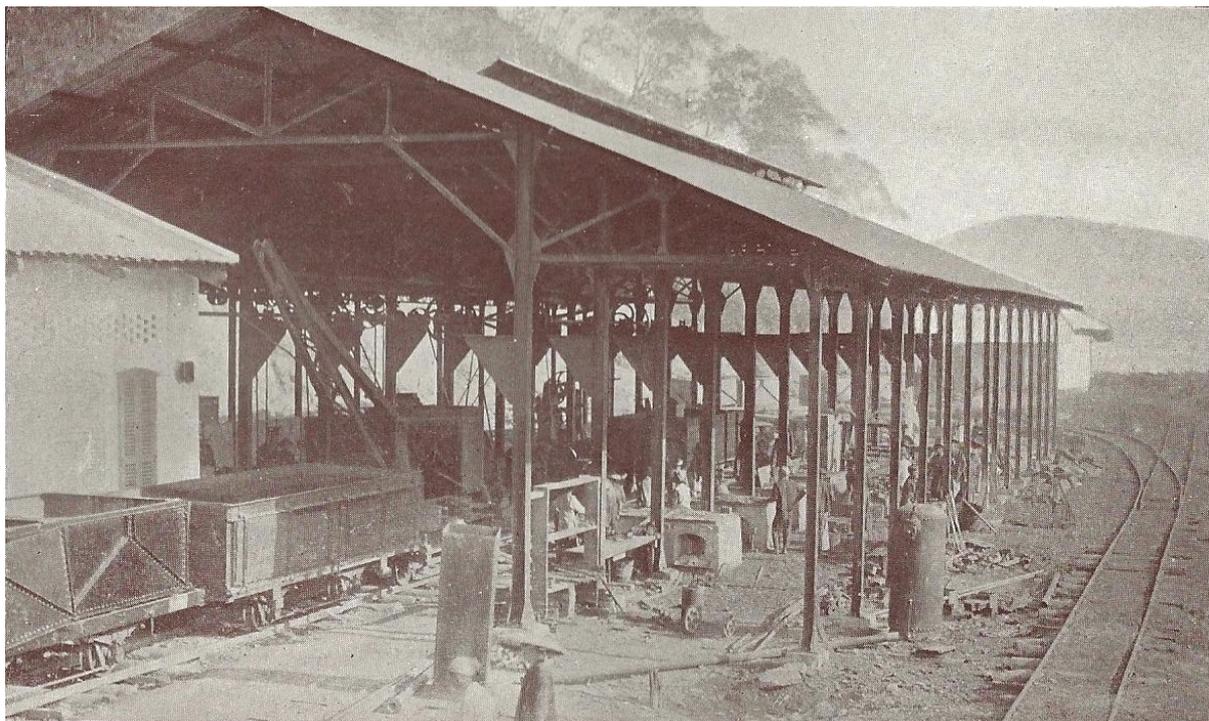
LAVOIRS À MENU



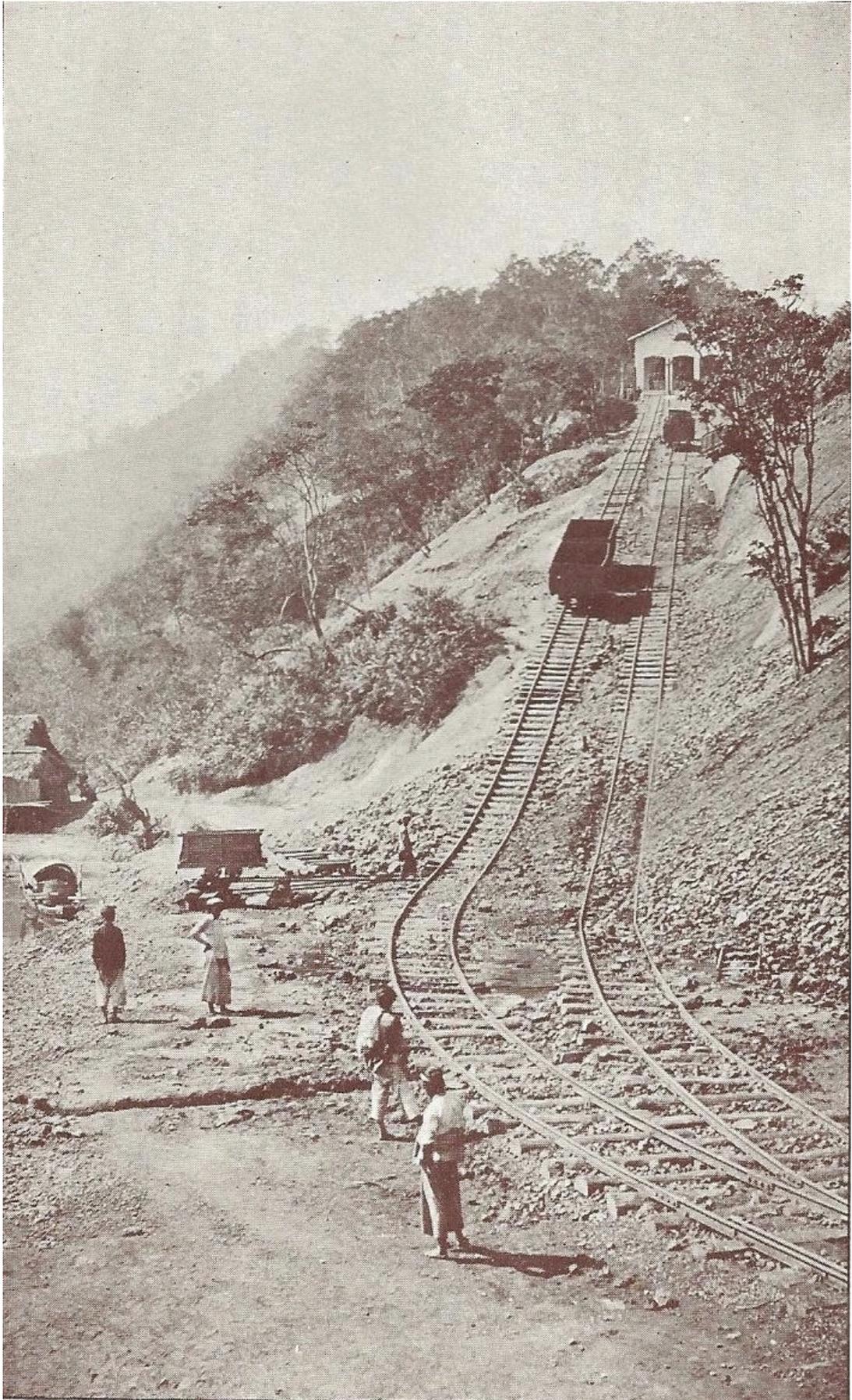
USINE À AGGLOMÉRATION
PLAN INCLINÉ DU NIVEAU 40 AU NIVEAU 5,50
CHAUDIÈRES



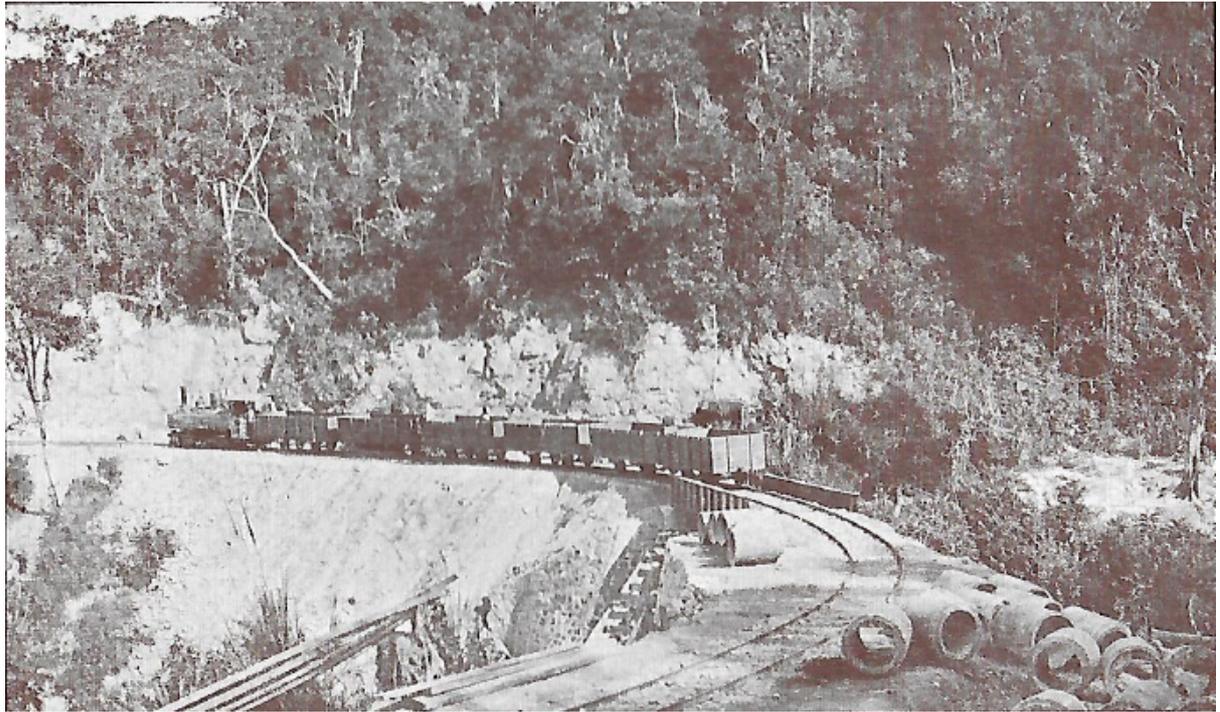
USINE D'AGGLOMÉRATION



ATELIERS RÉSERVOIRS D'AIR
ARRIVÉE DE LA CONDUITE D'EAU



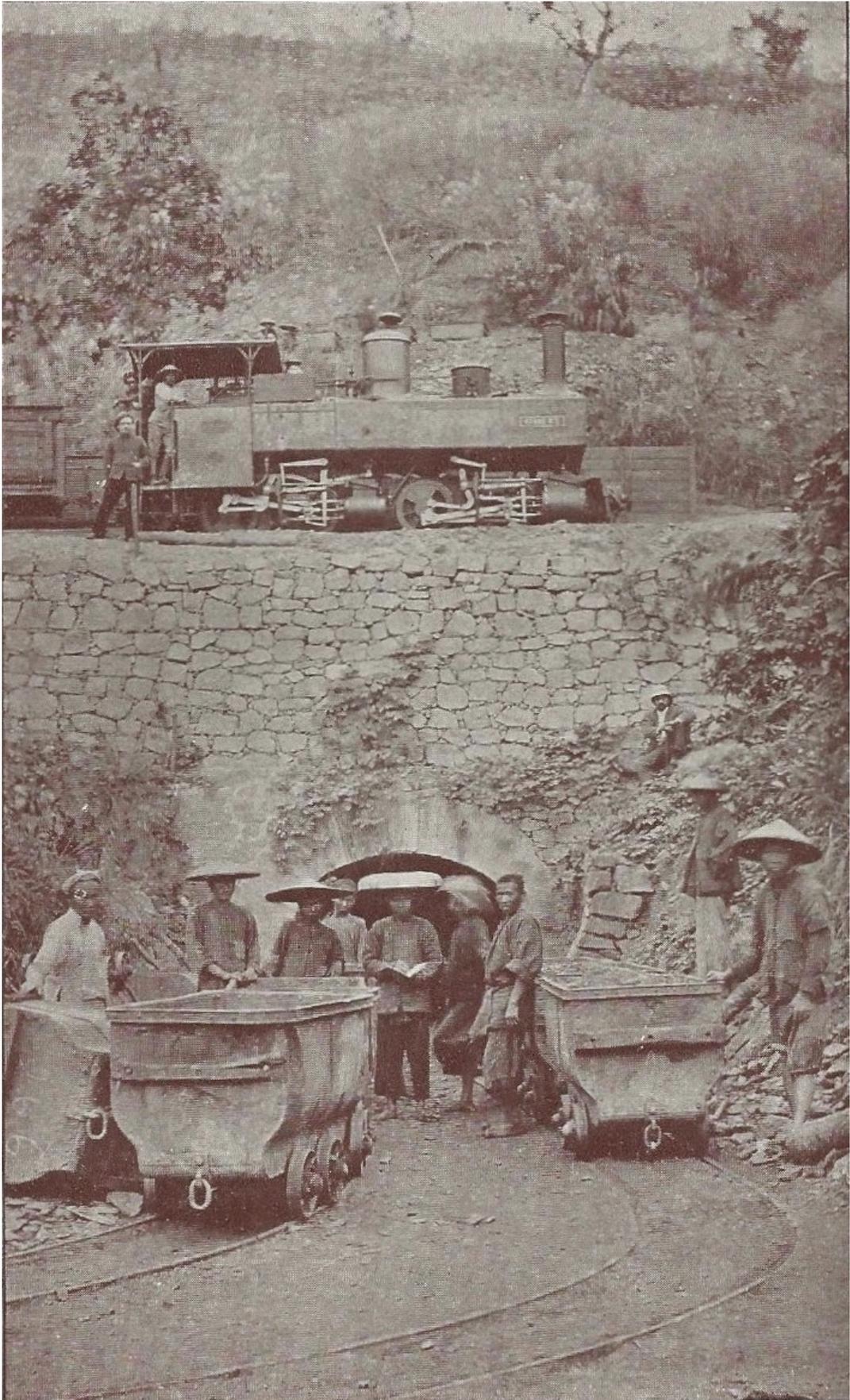
GRAND PLAN INCLINÉ



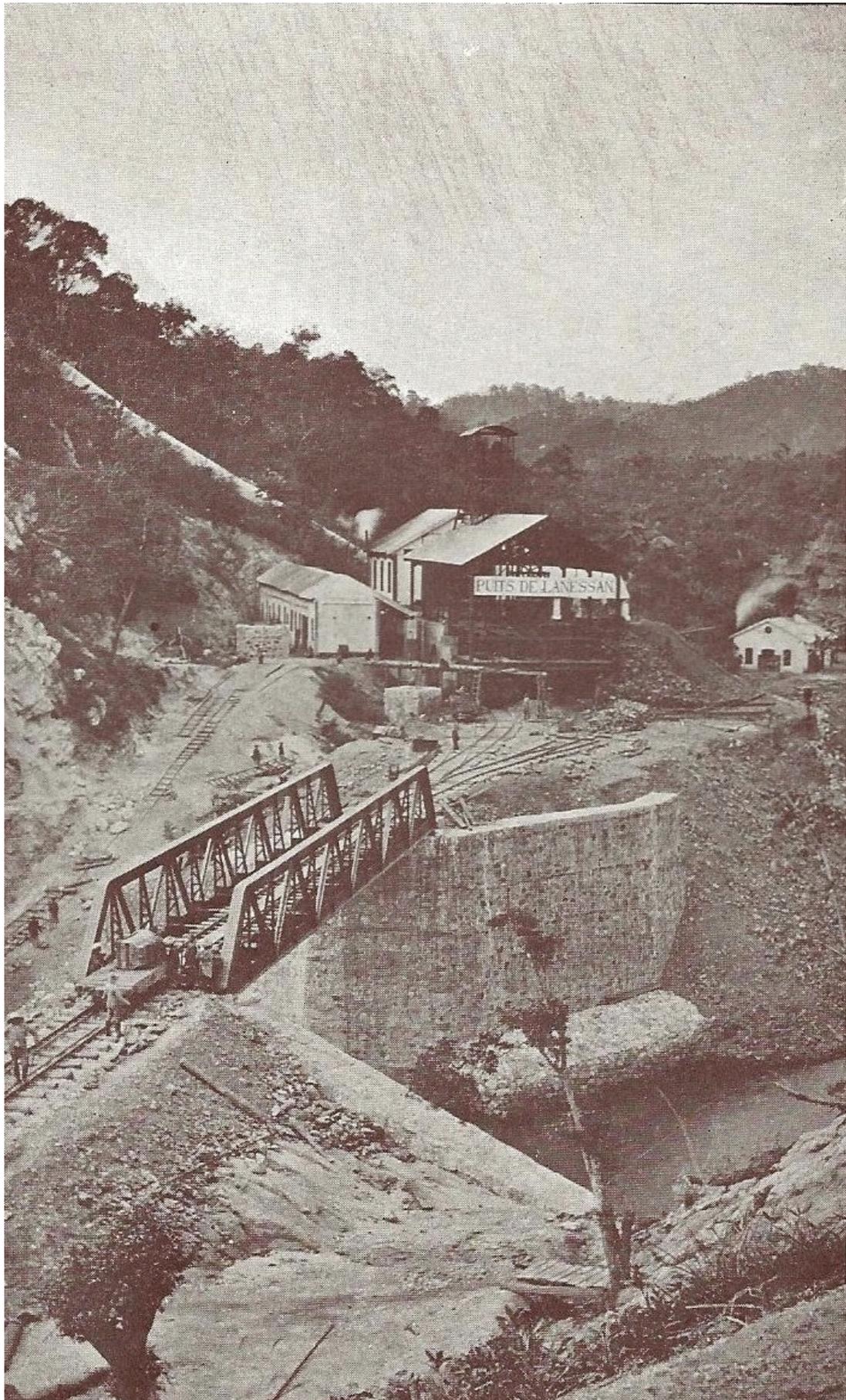
CHEMIN DE FER PONT DE L'ABEILLE



CHEMIN DE FER PONT DE CAÏ-DAÏ - BROUSSE



CAÏ-DAÏ -MINE TRAVERS-BANCS DE CAÏ-DAÏ



PUITS DE LANESSAN

VENTILATEUR

Imp. Jehlen et Léguillon, 58 rue Greneta, Paris

Le domaine de Kébao fut mis aux enchères à Paris en 1901 pour le prix de 250.000 francs et adjugé pour environ un demi-million à M. Wehrlin, propriétaire de la plupart des obligations de la société défailante.

(Le Journal des finances, 16 février 1901)

Il a été procédé, le samedi 9 février, à la vente de l'île de Kébao et des installations de l'ancienne Société houillère. La mise à prix était de 200.000 francs. L'ensemble des lois a été adjugé pour 500.000 francs.

REPRISE PAR
LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'INDO-CHINE

(Banque industrielle et coloniale, 20 février 1901)

Kébao, nous apprenons qu'une entente est intervenue entre M. Wehrlin, l'acquéreur du domaine de Kébao et dépendances, et la Société industrielle et commerciale de l'Indo-Chine en vue de tirer promptement parti de cette propriété.

Kébao
(Le Journal des débats, 24 février 1901)

Le 1^{er} février courant, ainsi qu'il avait été annoncé, a eu lieu la vente de l'île de Kébao, ainsi que des installations de l'ancienne société houillère. La mise à prix, on s'en souvient, était de 200.000 fr. L'ensemble des lots a été adjugé pour 500.000 fr. au principal des créanciers hypothécaires.

CHRONIQUE RÉGIONALE
Haïphong
(L'Avenir du Tonkin, 24 février 1901)

Nous avons appris que l'île de Kébao (le sous-sol) avait été adjugé à la Banque industrielle et commerciale de l'Indo-Chine [sic], alors que la surface était dévolue à M. Menier, le célèbre fabricant de chocolat.

Les richesses minières de l'île seront donc à nouveau exploitées, et nul doute qu'avec l'expérience de M. Coqui, représentant de la Société adjudicatrice en Indo-Chine, les travaux ne prennent un grand développement et ne soient menés à bonne fin.

C'est, d'ailleurs, le vœu que nous formons.

La vente de Kébao
(*La Quinzaine coloniale*, 25 mars 1901)

L'adjudication de l'île de Kébao, que nous avons annoncée, a eu lieu au prix de 540.050 francs. Les adjudicataires se sont mis d'accord avec la Société Industrielle et Commerciale de l'Indo-Chine en attendant les résultats d'une mission qu'ils ont l'intention d'envoyer sur place en vue d'étudier les moyens de tirer parti du gisement houiller. Ils se proposent d'introduire dans l'île diverses cultures telles que le poivre et le manioc, et surtout d'exploiter les lianes caoutchifères qui s'y trouvent en abondance et dont l'existence avait échappé aux anciens propriétaires.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901 (2), p. 995)

Ké-bao : grande île contenant des mines de charbon ; une société s'était formée au capital de 2.500.000 francs mais elle a été obligée de suspendre ses travaux. La vente du domaine et de l'île a eu lieu à Paris en février dernier. De grands travaux y avaient été faits, un chemin de fer allait de Ké-bao à Port-Wallut en prenant sur son parcours le charbon des mines de Cai-dai-brousse à Cai-dai-mine. A Port-Wallut se trouvait une usine à briquettes. Aujourd'hui, un employé européen, M. Preckel, est sur les lieux pour la surveillance et l'entretien du matériel.

Douanes : Port-Wallut. — Sombsthay, commis de 1^{re} classe.

(*Banque industrielle et coloniale*, 26 juin 1901)

La Société civile du Domaine de Kébao a été constituée le 29 mai dernier, suivant acte reçu par M^e Lanquest, notaire à Paris ; le fonds social est divisé en 2.000 parts d'intérêts. Des études sont faites dans, le but de tirer parti de cette magnifique propriété au point de vue agricole et industriel. L'exploitation minière sera reprise sur de nouvelles bases et plusieurs industries, notamment celle des ciments, sont en instance pour s'installer sur les lieux, dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour elles, puisqu'elles auront sur place les matières premières.

Société nouvelle de Kebao. — Reddition de comptes (art. 537)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 août 1901)

Les créanciers de la Société nouvelle de Kebao, société anonyme en liquidation, ayant pour objet l'exploitation agricole, commerciale, minière et industrielle de l'île de Kebao (Tonkin), dont le siège est à Paris, avenue de l'Opéra, 19, sont invités à se rendre, le 28 août 1901, à dix heures, au tribunal de commerce, salle des assemblées des créanciers, pour, conformément à l'article 537 du code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débattre, le clore, l'arrêter, leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'excusabilité du failli. — Nota : les créanciers et les faillis peuvent prendre, au greffe n^o 8, communication des rapports et comptes du syndic. — *Gazette des Tribunaux*, 22/8 1901.

Les charbonnages du Tonkin
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1^{er} septembre 1901)

[821] La Banque Industrielle et Coloniale, 23, rue Taitbout, à Paris, fait connaître, que la Société civile du Domaine de Kébao a été constituée le 29 mai dernier, suivant acte reçu par M^e Lanquest, notaire à Paris : le fonds social est divisé en 2.000 parts d'intérêts.

NOUVELLES COLONIALES AU TONKIN
(*Le Petit Parisien*, 2 septembre 1901)

On sait que de nombreux gisements de charbon de terre ont été découverts au Tonkin, depuis les côtes de la baie d'Along jusqu'à la frontière de Chine du cercle de Lao-Kay. Parmi ces gisements, celui de Hon-Kay et celui de la région de Dong-Trieu continuent à être exploités de façon intensive. En outre, les mines de Kébao viennent d'être acquises par une nouvelle société.

De Hon-Kay, on mande qu'un conflit s'est élevé entre Chinois et Annamites employés aux mines d'Hatou. Une rixe sanglante a eu lieu entre eux. Il y a eu quatre Chinois tués et quatre blessés. Deux autres ont été atteints à la suite d'un coup de dynamite.

Les charbonnages de Kébao (Tonkin)
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1^{er} octobre 1901)

[920] Nous avons signalé, dans notre dernier *Bulletin* (p. 821), la constitution par devant M^e Lanquest, notaire à Paris, de la Société civile du domaine de Kébao, ayant son siège social 23, rue Taitbout.

Les apports faits à la Société sont : d'une part, au nom de M. Wehrlin, le domaine de l'île de Kébao, province de Quang-yen (Tonkin), avec les immeubles, par nature ou par destination qui en dépendent : usines, maisons d'habitation, mines, quais, voies ferrées, gros et petit outillage, etc. ; d'autre part, au nom de la Société Industrielle et Commerciale de l'Indo-Chine, les travaux et études qu'elle a faits dans le but de tirer parti du domaine de Kébao et une somme de 250.000 fr. en espèces qui a été versée comptant.

Le fonds social, formé des apports en nature et en espèces qui viennent d'être énoncés, est divisé en deux mille parts de propriété qui sont attribuées et appartiennent, mille à M. Wehrlin et mille autres à la Société Industrielle et Commerciale.

Chaque part donne droit à un deux millième de tout l'actif social et à une part proportionnelle au nombre de parts existantes dans les bénéfices nets de la société. Chaque associé ne sera tenu des dettes et des engagements de la société que dans la proportion de sa part dans le fonds social que jusqu'à concurrence du montant de sa mise. En conséquence, les tiers ne pourront exercer leurs droits et actions que sur l'actif social. Les représentants de la société devront porter cette clause à la connaissance des tiers avec lesquels ils contracteront.

La société sera administrée et représentée vis-à-vis des tiers par un Comité de direction composé de deux membres au moins et de huit membres au plus, pris soit parmi les associés, soit en dehors et nommés par l'assemblée générale. Le Comité

administrera les biens de la société et la représentera à l'égard des tiers. Il veillera à l'entretien des biens sociaux et fera pour cet objet exécuter les travaux qui seront nécessaires, etc., etc.

Mais il ne peut contracter aucun emprunt au nom de la société.

Il est formellement stipulé, en outre, que les engagements contractés par le comité ne seront exécutoires que sur les biens de la société et non sur les biens personnels des associés, conformément à ce qui est énoncé précédemment.

André GÉRARD, agent de la Société de Kébao :
« L'île de Kébao au Tonkin »³,
(*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1904, 4^e trim., p. 388-401)

[388] *Position*. — L'île de Kébao est comprise entre 105° et 105°15' de longitude Est, et 21° et 21°21' de latitude Nord, c'est-à-dire dans la partie du golfe du Tonkin située au-dessus de la baie d'Along, à peu près à mi-distance entre la branche du fleuve Rouge où est Haïphong et la frontière de Chine.

Comme on le voit par la carte jointe à ce mémoire, cette île affecte une forme triangulaire très prononcée, dont la pointe inférieure, celle de Campha, est dirigée vers le sud-ouest. Du côté ouest, elle n'est séparée du continent que par le chenal de Campha, sorte de détroit irrégulier semé de grands îlots souvent couverts de palétuviers ; à marée basse, à certains endroits, la largeur d'eau du chenal n'a que 50 à 60 centimètres. Du côté est, l'île de Kébao est séparée de la pleine mer par des chaînons d'îles et d'îlots rocheux et par la grande île de la Madeleine. Toute la partie nord de l'île est baignée par la baie de Port-Wallut ou rade de Tien-Yen.

Configuration. — *La mer*. — Les côtes sont partout très découpées, portant de nombreuses petites baies, souvent très étroites, qui s'avancent dans les terres et à chacune desquelles aboutit ordinairement un ravin, par où s'écoulent les énormes quantités d'eau qui tombent durant tout l'été, pendant la saison des pluies.

La côte est de l'île est sablonneuse et il faut aller à quelque distance pour trouver des fonds. Une longue plage s'étend entre l'embouchure de la rivière de Kébao et la pointe de Campha.

La côte nord, celle de la rade de Tien-Yen est différente. Autour de la pointe de Cua-Mô, on observe d'assez fortes profondeurs. Ce sont des fonds rocheux, très souvent à pic, et il n'est pas rare de rencontrer à quelques mètres seulement du bord des profondeurs de dix-huit à vingt mètres. Tout le centre de la rade est occupé par de vastes bancs de sable, qui sont couverts et découverts à chaque changement de marée. Des chenaux qui séparent les bancs les uns des autres permettent la navigation. Les eaux de Kébao sont, comme dans tout le golfe du Tonkin, soumises à des marées diurnes, c'est-à-dire qu'on n'observe qu'une pleine mer et une basse mer par jour.

Dans la rade de Tien-Yen ou baie de Port-Wallut, les eaux sont remarquables par leur calme habituel. Les vagues sont ordinairement très douces, sauf à l'époque des tempêtes où les lames de fond sont à craindre. Le long de la côte est de l'île, la mer est moins calme, étant plus directement soumise à l'influence de la pleine mer. Dans toute cette région, les moussons se font sentir périodiquement et à leurs changements de direction, les typhons sont fréquents, principalement à la fin de l'été et durant l'automne, de juillet à novembre. Ces typhons sont souvent très violents, notamment ceux du 13-14 juillet 1902, et du 12-13 septembre 1903 ; le typhon de 1902 a duré 36 heures, celui de 1903 une dizaine d'heures seulement, tous deux accompagnés de

³ Ce document nous a été signalé par Christian Gérard, petit-fils de l'auteur, que nous remercions.

pluies diluviennes. En temps ordinaire, les eaux sont sillonnées de nombreux courants qui sont utilisés par les indigènes pour aider à la marche de leurs embarcations.

La faune marine est riche mais la flore l'est beaucoup moins.

Relief de l'île. — Comme relief et aspect, l'île de Kébao forme une région bien à part, différente absolument du reste du Tonkin et même des régions voisines de la baie d'Along et du Fai-tsi-Long, où les nombreux îlots rocheux sont seulement recouverts d'une végétation rabougrie de lianes et d'arbustes nains. Le relief même de l'île de Kébao, avec tous ses mamelons boisés ou couverts de brousse herbeuse qui descendent en pente douce vers la mer, lui donne un aspect bien particulier, qui ne se retrouve sans doute nulle autre part au Tonkin. Ce qui frappe surtout, c'est l'étonnante verdure et la puissance de la végétation, qui, partant des sommets, se continue avec la même vigueur jusqu'à la mer, se prolongeant même dans l'eau par des haies de palétuviers arborescents ou nains.

[390] En général, l'île est mamelonnée, boisée ou simplement herbeuse. Les parties les plus élevées se trouvent vers la côte Est, un peu au sud de la pointe de Cua-Mô où le *Double-Sommet* atteint 400 mètres. Toute cette région est fortement boisée, de même que les deux autres côtés de l'ouest et du nord, qui sont également très mamelonnés. Certaines parties intérieures, les plaines de Ha-Voc, de Cai-Dai-Brousse et toute la longue vallée de la rivière du Chat sont moins élevées, moins accidentées et presque complètement recouvertes d'une sorte de grande graminée, appelée par les indigènes *herbe à pailotes* (ils s'en servent en effet pour couvrir leurs habitations). Ces régions herbeuses portent des bouquets de bois dans le creux des vallons ; elles sont aussi très souvent entrecoupées par des étendues de bambous ou d'autres arbustes, formant une brousse assez épaisse et difficile à franchir, mais qui n'est pas encore la forêt.

Cours d'eau. — Parmi les rivières assez nombreuses, celles de Ha-Voc, de Kébao, de Ca-Dai et du Chat peuvent seules être considérées comme telles ; toutes les autres ne sont guère que des torrents à sec pendant la saison sèche et débordant durant la saison des pluies. Toutes sont peu profondes, peu larges, et non navigables, à rives ordinairement obstruées par la vigueur de la végétation. Les villages les plus importants de l'intérieur sont naturellement situés près de ces rivières dont une partie des eaux a été dérivée pour arroser quelques rizières ou autres cultures : les villages de Ha-Voc, Ha-Neua, Dong-Giang, Ca-Dai-Brousse sont dans ce cas.

Renseignements géologiques. — Deux terrains se rencontrent dans l'île. Le long de la côte Est, sur une largeur de 3 à 4 kilomètres, affleure le Calcaire-Carbonifère, tandis que tout le reste de l'île est formé d'un terrain composé de calcaires et de grès versicolores que les géologues ont assimilé au Permien d'Europe. Ce terrain permien est un terrain de recouvrement, au-dessous duquel s'étale le Calcaire-Carbonifère, qui affleure sur toute la longueur de la côte.

Les affleurements de charbon sont très nombreux, principalement dans les régions de Cai-dai-Mines, Kébao-Mines, Hat-Yat, Ha-Voc et Campha. Les couches sont ordinairement peu épaisses mais très rapprochées, groupées très souvent parallèlement [391] en faisceaux, faciles alors à exploiter. C'est une houille sèche à longue flamme, ou houille anthraciteuse, d'excellente qualité, d'utilisation économique pour le chauffage domestique et les besoins industriels ; cependant, sa nature même de houille sèche nécessite pour sa parfaite combustion une forte ventilation.

Tout le terrain permien renferme d'importants dépôts d'argile plastique fort douce et fort pure, dont l'exploitation serait facile. Quelques dépôts de manganèse, de fer, d'ailleurs assez pauvres, ont été reconnus dans la région de Cai-Dai-Mines.

Superficie. — Historique. — L'île de Kébao, d'une superficie approximative de 20.000 hectares forme un domaine privé appartenant actuellement à la Société civile du domaine de Kébao, concédée à titre gracieux et définitif à M. Jean Dupuis, comme dédommagement des pertes par lui subies au Tonkin par suite d'événements politiques durant la période de 1873 à 1888, l'île fut acquise en 1889 par une société formée en vue de l'exploitation des richesses houillères. De 1889 à 1898, de grands travaux ont été entrepris : un port en eau profonde avec tout le matériel moderne fut installé à Port-Wallut ; un chemin de fer de 12 kilomètres de longueur (voies, contre-voies comprises) relia ce port à la mine de Kébao, en passant par Cai-Dai-Brousse et Cai-Dai-Mines. Ce chemin de fer à voie de 1 mètre, passe sur sept ponts en fer et traverse deux tunnels. À Kébao-Mines, un puits de 130 mètres de profondeur fut creusé et de nombreuses attaques minières secondaires, travers-bancs et galeries, furent installées dans toute la région de Kébao-Mine set de Cai-Dai-Mines.

Malgré l'importance de ces travaux, tout aboutit à une première liquidation en 1896 et à la faillite générale en 1898. Cette malheureuse entreprise avait englouti 11.000.000 de francs de l'épargne françaises. Les causes d'insuccès ne doivent pas être attribuées à la qualité même du gisement, mais bien plutôt à la façon dont les travaux furent menés, travaux accomplis trop en grand, trop à l'européenne dans une région neuve, sans assez s'inquiéter des conditions particulières du pays. Après la faillite, le domaine fut vendu et acheté par les propriétaires actuels, qui s'efforcent par une exploitation rationnelle d'extraire un peu de charbon vendu à la colonie et surtout en Chine, dans le but de [392] le faire apprécier à sa juste valeur et de détruire la mauvaise réputation non méritée qui s'attache ç son nom.

Habitants, villages. — L'île est relativement très peu peuplée : 1.200 à 1.300 Habitants, dont 250 au moins sont employés par la Société des mines ; beaucoup d'autres vivent également de cette société de façon indirecte, soit en lui coupant du bois et des bambous, soit en nourrissant la population purement ouvrière.

La population se compose d'Annamites, de Chinois plus ou moins purs ; enfin, d'un certain nombre de montagnards de race « Man » ou « Muong ». Il est probable qu'aucun de ces peuples n'est originaire de l'île ; il est certain, toutefois, que bien avant la conquête du Tonkin, il existait dans la plaine de Cai-Dai et dans la vallée de la rivière de Kébao, des agglomérations de Chinois et de montagnards « Man ». Longtemps, de 1873 à 188, l'île fut considérée par les Européens comme inhabitée, par suite de la position même des villages, situés au centre et séparés de la mer par plusieurs séries de mamelons boisés. Cette position isolée avait vraisemblablement sa raison d'être, toute cette région du golfe du Tonkin étant souvent envahie à cette époque par des bandes de pillards chinois ; il est probable que les occupants de l'île cherchaient ainsi une retraite pour être à l'abri des attentats des pirates. Dans les parties où ils étaient installés, ils cultivaient quelques champs plantés de maïs, de patates, d'arachides ; quelques rizières même, dans les parties les plus humides.

Actuellement, les villages de Van-Hoa (Port-Wallut), de Cai-Dai-Mines, de Kébao-Mines, sont des agglomérations annamito-chinoises presque essentiellement ouvrières ; ils sont occupés par les travailleurs de la mine et des services s'y rattachant. Les autres, ceux de l'intérieur surtout, sont habités par des « Man » ou des Chinois cultivateurs et bûcherons. De plus, les villages qui sont situés le long des côtes sont fréquentés par d'assez nombreux pêcheurs annamites et chinois, montés sur des « sampans » ou des « jonques », et qui font la pêche dans ces parages.

Tous ces villages sont formés de « cai-nhias » isolées, sortes de maisons rustiques construites en bois et dont les parois sont en bambou, avec une couverture en herbe à pailletes séchée, quelquefois en feuilles de latanier. Les habitations chinoises sont sur pilotis, élevées de 1 m. 50 à 2 mètres au-dessus du sol.

[393]

cependant, en est propriétaire, ils pourraient sans difficulté augmenter avantageusement l'étendue de leurs cultures, multiplier les travaux d'irrigation et s'assurer ainsi de plus abondantes récoltes. Leurs troupeaux de buffles, également, pourraient être accrus, leurs basses-cours augmentées, ce qui leur permettrait l'exportation des volailles et des œufs.

Quoi qu'il en soit, actuellement, toute cette population vit dans d'assez bonnes conditions. Chaque village possède un « li-truong », qui est l'équivalent des maires de nos communes ; les villages chinois ont à leur tête un « chef de congrégation », qui s'occupe de la perception des « cartes de capitation » et qui se rend responsable d'eux. Tous les villages relèvent de la résidence de Quang-Yen, par l'intermédiaire de l'inspecteur de la garde indigène, résidant à Port-Wallut ; mais ils relèvent aussi de la Société, propriétaire du sol, par l'intermédiaire de son agent-directeur, demeurant également à Port-Wallut.

Dans les villages de Port-Wallut et de Kébao-Mines, sont installés plusieurs commerçants chinois et annamites, vendant à leurs compatriotes du riz et tout ce dont ils ont besoin.

Voies de communication de l'île. — Étant donné son relief accidenté, l'île est peu favorisée au point de vue de l'abondance des voies de communication. Elles sont peu nombreuses et peu commodes. La principale est naturellement la voie du chemin de fer des mines, qui relie ainsi Port-Wallut à Kébao-Mines en passant par Cai-Dai-Brousse et Cai-Dai-Mines.

Des sentiers, praticables simplement à pied ou à cheval, contournent ou franchissent les mamelons et mettent en communication certains villages entre eux ; tels sont les sentiers de Cai-Dai-Brousse à Dong-Giang, Ha-Neua et Ha-Voc, celui de Kébao-Mines à Ha-Yat, Cai-Rong et Thai-Sa. Ces sentiers sont étroits, [395] entretenus simplement par le passage plus ou moins fréquent des habitants ; ils suivent les accidents du terrain. Durant la saison des pluies, durant l'été, alors que la végétation pousse rapidement avec force, ces sentiers deviennent parfois presque impraticables par suite de l'envahissement de la brousse environnante.

La vraie voie de communication, la plus rapide et la plus pratique, est la voie d'eau : la voie de la mer. C'est la plus commode et la moins coûteuse pour les transports, par suite donc la plus employée dans les cas, bien entendu où elle est possible. Pour les villages de l'intérieur, on doit forcément utiliser la voie terrestre. Les indigènes dans ce cas, pour le transport des fardeaux, emploient le port à l'épaule en se servant d'une installation rappelant la balance : c'est la façon de porter classique de presque tout l'Extrême-Orient. Les buffles sont utilisés pour le traînage des paquets et des troncs de bois abattus, que l'on dirige ainsi vers la côte pour l'embarquement. L'île est reliée à Haïphong et à Moncay (frontière de Chine) par un service régulier de bateaux à vapeur, faisant escale à Port-Wallut. Des chaloupes à vapeur chinoises passent également et s'arrêtent à Kébao-Mines ou Port-Wallut mais avec beaucoup moins de régularité. Des jonques à voiles chinoises ou annamites viennent assez régulièrement y apporter des marchandises et remporter des produits du pays, principalement du bois et du charbon. Depuis deux ans, les grands vapeurs charbonniers de Hong-kong ont recommencé à fréquenter Port-Wallut et viennent y prendre des chargements de charbon à destination des grandes villes industrielles de Chine.

Port-Wallut possède un bureau de Postes et Télégraphes, qui le met ainsi en communication directe avec Haïphong. La population européenne est cependant fort peu nombreuse : elle est actuellement de six personnes seulement.

Climat. — Le climat de l'île de Kébao est comme tous les climats semi-tropicaux, c'est-à-dire chaud et humide. La saison des pluies ou d'été dure d'avril à octobre, la saison sèche ou d'hiver va d'octobre en avril. Durant les mois de février et de mars, se

produisent des petites pluies brumeuses, très fines et très tenaces, comme sous l'appellation de « crachin ». Cette saison du [396] crachin est une saison intermédiaire entre l'hiver ou saison sèche qui finit et l'été ou saison des pluies qui va commencer. C'est le moment favorable pour effectuer les divers travaux de culture.

Le climat de l'île de Kébao est quelque peu différent de celui du Delta du Tonkin et surtout de celui de la Haute-Région ; il est, en effet, un peu tempéré par le voisinage direct de la mer, l'été y est moins chaud, l'hiver y est moins froid. La brise de la mer assainit. Il faut cependant se libérer des parties boisées d'où s'exhalent des miasmes fiévreux, provenant des amas de détritiques végétaux ou autres accumulés sans cesse sur un sol sans air et sans soleil.

L'île de Kébao est privilégiée au point de vue de l'eau potable : il existe partout de nombreuses sources abondantes et pures. L'eau est bonne, de sorte que les maladies épidémiques qui déciment les populations du Delta n'existent guère parmi la population indigène de Kébao. En général, l'état sanitaire est bon.

Moyenne de la température d'été : 29° à 30 °, maxima 34° à 35°

Moyenne de la température d'hiver : 15° à 18°, minima 7° à 12°.

La faune. — La faune de Kébao est celle des pays semi-tropicaux, avec certaines particularités locales. Parmi les animaux, on doit citer en première ligne le tigre, qui reste vraisemblablement à demeure dans l'île de Kébao, bien que la passe de Campha lui soit praticable pour gagner le Continent. C'est le tigre royal ordinaire (*felis tigris*). Autrefois excessivement commun dans l'île, où il commettait de très nombreux rapt de bestiaux ou de chiens dans les villages, il devient maintenant de plus en plus rare, ou plus exactement se rapproche de moins en moins des villages. Sa victime habituelle est le cerf, qui est à coup sûr l'animal le plus commun de l'île de Kébao ; on en rencontre plusieurs espèces : le grand cerf brun et le cerf axis. L'un et l'autre habitent les mêmes parages, ils sont répartis dans toute l'île, en forêt comme en brousse herbeuse. Un chevreuil d'une espèce quelque peu différente de celle d'Europe se rencontre aussi communément. Une autre victime préférée du tigre est le paon, qui se tient dans les bouquets de bois au creux des vallons.

[397] A côté du tigre, le petit ours noir à collier se rencontre dans le centre de l'île surtout. Souvent, à l'époque de la maturité des cannes à sucre, il se rapproche des champs qui en sont plantés. En 1903, les habitants du village de Cai-Dai-Brousse en ont tué ainsi trois, simplement à l'aide de bambous aiguisés.

Le sanglier également est très commun dans toute l'île, principalement sur les mamelons boisés situés au bord de la mer, dans les parties plantées de palétuviers, où il aime venir se promener à marée basse.

Les bois de l'île sont habités par de nombreux chats-tigres, lynx ou chats sauvages, genettes, à côté de toute une armée de rongeurs de toutes tailles, qui détruisent beaucoup d'oiseaux et de couvées.

Les oiseaux, en réalité, sont plutôt peu abondants, étant donné surtout le pays, qui devrait pourtant leur convenir. Ils sont principalement rares dans les bois, peut-être précisément par suite de l'abondance des animaux destructeurs. Ceux qui existent sont surtout des rapaces (aigles blancs, aigles ordinaires, éperviers ...), des grimpeurs (pics-verts de plusieurs sortes, toucan — c'est le calao des Philippines). Dans les régions herbeuses, arrivent à l'automne des cailles (caille grise ordinaire et caille rouge de Chine) ; les francolins perlés, sorte de perdrix qui restent à demeure dans l'île, ainsi que de très nombreuses espèces de pigeons et de tourterelles (pigeons verts colombar, tourterelle de Chine à collier). Quant aux passereaux, ils sont peu nombreux ; beaucoup d'espèces se retrouvent aux Philippines, en Chine, à Java. Dans les bois de bambous, avoisinant les cours d'eau principalement, vivent des gallinacés, faisans argentés et ordinaires, coqs et poules sauvages (c'est le coq Bankiva de Java). Enfin, l'hiver, des bandes de canards sauvages fréquentent le bord de la mer.

Parmi les autres groupes d'animaux, on doit citer des reptiles de petites tailles ordinairement, mais fort dangereux (serpent manille, serpent corail...), des lézards de toutes sortes ; des geckos et des iguanes. Les rivières ont des tortues ; des porcs-épics se rencontrent sur les rives. Les scorpions, les mille-pattes, les scolopendres sont naturellement nombreux et dangereux dans les sous-bois chauds et humides. Les insectes sont d'une abondance et d'une richesse remarquables, diurnes et nocturnes. À [398] noter l'étonnante quantité de termites, qui font beaucoup de dégâts.

En résumé, on peut dire que la faune de l'île de Kébao est riche, bien répartie en bois et en plaine.

La flore. — Très riche également, la flore est très intéressante. Les forêts qui recouvrent la plus grande partie des terres renferment de nombreuses essences d'arbres, des amentacés, des cupulifères, des légumineuses surtout. Beaucoup de ces bois sont d'espèces fort dures, à cœur rouge ou brun, recherchées par les indigènes pour la construction de leurs habitations et de leurs embarcations. Ces bois sont appelés en langue annamite : tao-lim, ye-gô, lûi...). Malheureusement, ces forêts sont trop encombrées d'arbrisseaux de toutes sortes, de lianes envahissantes, pour permettre la belle venue des arbres. De beaux échantillons existent cependant, surtout dans l'intérieur de l'île, où jusqu'ici la difficulté d'abattage et de transport les a fait épargner. À citer les bambous, excessivement nombreux, d'espèces différentes pouvant servir à des usages différents ; des rotins, des palmiers nains, des figuiers banians, des palétuviers au bord de la mer.

Dans les parties non boisées poussent des roseaux, des arbrisseaux nains de la famille des laurinéés ; et surtout une sorte de grande graminée, qui atteint plusieurs mètres de hauteur et dont les indigènes se servent pour couvrir leurs habitations.

Parmi les autres plantes à citer, sont des fougères très nombreuses et de grandes tailles, des lilacées, des convolvulacées, beaucoup d'euphorbiacées arborescents, etc.

Au point de vue du climat, de la faune et de la flore, l'île de Kébao forme une région bien à part, différente des plaines marécageuses du Delta du fleuve Rouge, et des régions à climat extrême du Moyen- ou du Haut-Tonkin. Au point de vue scientifique, ce serait assurément une des régions du Tonkin les plus intéressantes à étudier, formant par elle-même un tout bien défini. La faune et la flore, nous venons de le voir, sont bien réparties et abondantes en espèces. Elles offrent certaines particularités montrant précisément combien, à ce point de vue, l'île de Kébao diffère des régions voisines du Tonkin. Ainsi le moineau vulgaire, qui abonde dans le reste du Tonkin, [399] qui existe sur le continent en face de Kébao, est absolument inconnu dans l'île. De même, le corbeau à collier blanc, si répandu dans le Delta, n'existe pas ici ; même remarque pour la pie, le pigeon ramier, l'alouette (d'espèces identiques ou très voisines de celles d'Europe). De semblables exemples pourraient être cités pour la flore : le plus frappant est celui de l'absence des conifères, qui sont cependant communs sur le continent.

Colonisation. — Agriculture. — Exploitation forestière. — En dehors de l'exploitation des mines, la Société du Domaine a entrepris depuis trois ans quelques essais de culture, portant principalement sur le coton, qui pousse fort bien dans les plaines mamelonnées de l'intérieur. Le thé, également, pourrait prospérer ; il en existe même beaucoup dans l'île, à l'état sauvage, dont les indigènes se servent en le préparant très grossièrement. Il existe de même une certaine quantité de lianes à caoutchouc vivant à l'état sauvage dans les régions boisées. Parmi les autres végétaux utilisables, on peut citer le quassia-amara en forte quantité, des camélias à huile, des arbres à résine, beaucoup de plantes médicinales ou tinctoriales que les indigènes connaissent et dont ils se servent.

Les richesses forestières portent surtout sur le bois de chauffage, les bambous et les rotins ; les bois de construction existent, mais en moins grande quantité ; la Société,

d'ailleurs, a tout intérêt à en limiter l'exploitation, en vue de sa propre consommation pour le boisement souterrain des travaux de mine. Durant ces dernières années, il a été exploité une certaine quantité de bois de feu transporté à Haïphong. Les bambous de Kébao sont également très estimés ; ils sont de fortes tailles et réunissent toutes les conditions exigées pour la construction des habitations indigènes. L'exploitation peut en être faite sans crainte, ce roseau redonnant chaque année au printemps de nombreuses pousses, qui sortent de terre et croissent très vite pour donner une tige pouvant être coupée au bout de deux ou trois ans. Les bambous exploités à Kébao sont transportés à Haïphong par radeaux, formés par les paquets de bambous eux-mêmes et maintenus par des traverses en bois. Des sampans dirigent ces radeaux.

Les rotins sont communs et de bonne qualité pour former des [400] liens. Les rotins dits « filiformes », recherchés pour l'exécution des ouvrages de vannerie, sont un peu plus rares dans l'île que les autres.

Beaucoup d'autres richesses forestières existent et seraient exploitables si l'écoulement était assuré : tels les fibres de l'écorce de certains arbres pour la fabrication de pâte à papier, certains roseaux et autres graminées pour le même usage.

Port-Wallut. — En terminant cette notice sur ce pays, il est intéressant de rappeler que l'île de Kébao, par sa configuration, ses richesses, son climat, sa position et la nature de ses eaux surtout, a souvent été désigné comme devant être le port du Tonkin.

La baie de Port-Wallut ou rade de Tien-Yen est un port admirable en eau profonde : des observations personnelles faites au quai actuel ont permis d'établir qu'aux plus fortes marées basses, l'eau atteint encore une hauteur de 5 mètres au pied même de ce quai. Aux marées basses ordinaires et faibles, on trouve 5 m. 90 et 6 m. 70. Également en prenant trois niveaux différents de hautes mers, on a des hauteurs de 7 m. 60, 8 m. 50 et 9 m. 70. L'accès du port est facile pour les bâtiments de tous tonnages : il suffit pour le voir de se reporter à la carte, indiquant les résultats de quelques sondages faits dans la baie. Sur la route ordinairement suivie par les navires qui entrent à Port-Wallut, c'est-à-dire en passant entre l'île Verte et la pointe de Cua-Mô, puis entre l'île de Zabiaska et Kébao, on trouve successivement des fonds de 17 m. 20, 18 m., 16 m., 24 m., 11 m., 8 m., 10 m., 13 m. 8 m.. En contournant l'île de Zabiaska, les vaisseaux peuvent prendre une autre route par des fonds de 8 m. 7, 13 m., 14 m., 20 m., et rejoignent la cote 24 m. du chemin précédent. Ce chemin est ordinairement celui de la sortie.

D'autres exemples de cotes relevées montrent que dans les parties où les navires peuvent venir s'abriter en cas de mauvais temps, on trouve également des profondeurs d'eau suffisantes. Ainsi, dans le golfe formé en face de la petite baie Jarry, on remarque des fonds de 13 m., 11 m., 10 m., 8 m. 8, 8 m. 5, 8 m. 2, 7 m. 7, 6 m. 8. Tout le long de la côte qui remonte vers la pointe du Coq, c'est-à-dire vers le continent, les fonds sont également assez prononcés pour permettre le passage des gros vaisseaux.

[401] Enfin, si le port du Tonkin eût été installé dans la baie de Port-Wallut, la proximité des mines de houille eût également permis l'installation de nombreuses usines, ayant par conséquent toutes facilités pour recevoir des matières premières et réexpédier les produits manufacturés. Le pois, la pierre, l'argile, le sable pour les constructions existent sur place.

Malheureusement, quand on s'est aperçu de cette position admirable de Kébao, Haïphong existait déjà et prospérait comme ville, malgré son accès difficile par des bouches envasées. Il était trop tard : Haïphong devait vivre et devenir la belle ville qu'elle est actuellement, tout en dépensant beaucoup d'argent pour draguer l'entrée de la rivière y aboutissant ce port, en somme, n'existe pas encore aujourd'hui, mais les sont sur le point d'être entrepris.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN
Liste des électeurs
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1906, p. 773-774)

51. Gérard (René-Victor), gérant de la Société du Domaine civil de Kébao, Port Wallut (Quang-yên) ;

CORRESPONDANCE
A propos des Charbonnages de la Nouvelle-Calédonie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 24 octobre 1907)

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans votre numéro du 7 octobre 1907, vous avez publié un article de M. Portal, dans lequel l'Administration de Paris de la Société des Charbonnages de la Nouvelle-Calédonie⁴, et moi personnellement, sommes l'objet de vives critiques. [...]

Je commence par déclarer que j'estime imméritée la réputation qui lui est faite. Nul plus que moi ne reconnaît les qualités de cet éminent ingénieur ; nul ne l'a plus défendu que moi. Mais, juste ou injuste, le fait est là.

M. Portal sait que, dès sa nomination, un ingénieur des mines déclara à M. Caulry qu'il retirait à la société son appui et l'appui financier de ses amis. Il ne doit pas ignorer non plus que partout, sur ma route, on m'a opposé un rapport sur la Société de Kébao, dû à M. Charpentier, ingénieur des mines, retour de mission, rapport qui est accablant pour M. Portal. [...]

[Émile] MONTEUX,

Liquidateur de la Société des Charbonnages de la Nouvelle-Calédonie.

Tonkin
Société civile du domaine de Kébao
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 novembre 1907)

La Société qui s'est rendu acquéreur de l'ancienne affaire charbonnière de Kébao publie pour la première fois un bilan comportant un solde créditeur au compte profits et pertes.

Au point de vue industriel, en effet, l'extraction de 1906 a suivi une marche ascendante et atteint 13.877 tonnes 765. Les ventes se sont élevées à 10.731 tonnes et ont produit une somme de 261.186 francs 25 alors qu'en 1905, elles n'avaient donné que 149.881 fr. 45 portant sur 12.309 tonnes ; de sorte que pour 1906, l'augmentation des ventes est de près de 112.000 fr., soit à peu près 50 %. En 1904, les ventes avaient produit 54.485 francs pour 5.406 tonnes. On voit donc que non seulement les quantités vendues mais aussi les prix obtenus marquent une avance appréciable.

De la sorte, les bénéfices faits par l'exploitation, déduction faite des frais et redevance due à l'État se portent à 118.011 francs 75.

On espère arriver à une production annuelle de 40.000 tonnes de charbon.

Annuaire générale de l'Indochine française 1908, 243 :

⁴ Charbonnages de la Nouvelle-Calédonie.

Mines de charbon. — La mine de Kebao ... produit 15 à 20.000 tonnes, de houille, qui sont, pour la plupart, transformées en briquettes ; elle occupe 5 à 600 ouvriers.

Liste des 124 électeurs consulaires français

ANNÉE 1908

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 724-725)

111 Société des Charbonnages de Kébao, Boche, François, directeur, Kébao.

Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,
L'Avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908

[68] La Société civile du Domaine de Ké-Bao, au capital de 1 million de francs en 2.000 parts (siège social, 23, rue Taitbout, à Paris), a un domaine de 25.000 hectares. Elle a pris la suite de la Société des Charbonnages qui a dû s'arrêter au moment décisif, faute de fonds. Elle a eu soin de faire valoir tout le domaine, qui renferme des bois, des bambous, des rotins, des calcaires, du kaolin, des bois à tannin et à teinture, des bois à papier, des fibres de liane pour les cordages, de la soie végétale, des lianes à caoutchouc.

En 1906, elle a extrait 18.877 tonnes, dont 16.731 ont été vendues dans l'année. Elle emploie 300 ouvriers asiatiques.

Grâce à une exploitation méthodique et raisonnée, elle est entrée dans la période des bénéfices et atteindra progressivement et très rapidement le chiffre de 40.000 tonnes par an.

Gisements houillers

(*Bulletin de l'Office colonial*, 1908)

La mine de Kebao, exploitée à l'entreprise, après une période de vicissitudes et de difficultés, semble être encore dans une période d'attente.

L'industrie minière en 1909.

(*La Quinzaine coloniale*, 10 juillet 1910)

La production de la houille au Tonkin, qui était de 344.512 tonnes en 1907, 366.800 tonnes en 1908, a atteint, en 1909, le chiffre de 449.075 tonnes, se répartissant comme suit au point de vue de la provenance :

| | |
|---|---------|
| Hongay (Société française des charbonnages du Tonkin) | 308.086 |
| Kébao (Société civile) | 17.315 |

KÉBAO

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 391)

Le 18 février 1901, la propriété de l'île de Kébao a été adjugée définitivement pour la somme de 54.000 francs à la Société industrielle et commerciale de l'Indochine.

Cette société nouvelle qui a pris le nom de « Société civile du Domaine de Kébao » exploite actuellement les gisements de charbon. Son extraction en 1908 n'a été que de 15.851 tonnes.

.....

Port-Wallut.

(*Bulletin de l'Office colonial*, 1910)

Il a été immatriculé dans ce port, pendant l'année 1909, 320 barques indigènes au-dessus de 10 tonnes, affectées au mouvement du cabotage, contre 273 en 1908, soit 47 barques en plus. L'exploitation minière de Kébao vaut à Port-Wallut la présence de quelques vapeurs. Ceux-ci arrivant toujours sur lest, repartent chargés de charbon de terre à destination de Shang-Hai et de Hong-Kong, En nombre très restreint, on compte parmi eux 2 anglais, 2 allemands, 1 français et 1 chinois, ayant effectué ensemble 12 entrées ou sorties. Les unités ont été égales en 1909 et 1908 ; pour cette dernière année, leur tonnage avait atteint 15.774 tonnes, supérieur de 3.294 tonnes à celui de 1909.

L'importance commerciale de ce port dépend uniquement de l'exploitation du charbon de Kébao.

TRANSFORMATION EN SOCIÉTÉ ANONYME

NOMINATIONS

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 7 décembre 1911)

M. J. Meynier (Saint-Étienne 1889) a été nommé directeur des mines de Kébao, à Port-Wallut (Tonkin).

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 15 janvier 1912)

Société du Domaine de Kebao au capital de 1 million divisé en 2.000 actions de 500 francs, attribuées aux porteurs des parts d'intérêts de la Société civile du domaine de

Kébao. — Siège social à Paris, 7, rue des Italiens.— Conseil d'administration : MM. A[rsène] Chaumier ⁵, Ch. de Leusse ⁶, L[ucien] Mellier ⁷ et E[rnest] Siegfried.

Mines de Kébao. — Cette société va reprendre les gisements de charbon découverts en 1888 et restés inexploités.

Charbon
(*La Quinzaine coloniale*, 25 avril 1913)

[...] La production des mines de Hongay constitue à elle seule les trois quarts de la production totale des mines de charbon du Tonkin : 306.000 tonnes, sur 427.500. Les autres exploitations sont celles de la Société du domaine de Kébao (production en 1912, 11.800 tonnes)...

L'Industrie minière de l'Indo-Chine
par R. P.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 juin 1913)

HOUILLE (en tonnes)
53.122 ha de concessions
Année 1912

| | Production | Exportation |
|--|------------------------|------------------------|
| Soc. frse des Charbonnages du Tonkin | 306.139 | 175.095 |
| Société du Domaine de Kebao | 11.836 | 16.719 |
| Cie minière industrielle de l'Indo-Chine | 18.196 | 5.981 |
| Marty [Maokhe] | 23.492 | 11.281 |
| Berniès [Dei-Dhan et Dong-dang] | 16.815 | 14.000 |
| Ferraud | 30.000 | 30.000 |
| Société des Mines de Phan-Me (En preparation, charbon gras) | 6.600 | |
| Schaller-Borel (En préparation, Charbon gras) | 2.000 | |
| Brizard, en Annam [Nong-Son] | 15.178 | 8.602 |

⁵ [Arsène Chaumier](#) (1848-1926) : directeur de la Banque industrielle et coloniale, puis du Comptoir industriel et colonial. Commissaire ou administrateur d'une trentaine de sociétés dont plusieurs indochinoises.

⁶ Charles de Leusse (1864-1923) : fils de député et frère aîné de Jean de Leusse, député du Bas-Rhin. Gendre de Marc-Fidèle Eugtser. Administrateur des mines d'or de San Pedro de Altar Sonora (Mexique) (1897), de la Kotto (AEF), de la Cie de navigation et transports Congo-Oubangui, des Tramways et omnibus de Bordeaux, de la Huelva Copper and sulfur mines, président des Antidérapants Goliath (éphémère fabricant de pneumatiques établi à Suresnes)...

⁷ Lucien Mellier : impliqué dans une vingtaine de sociétés, notamment la Compagnie des Eaux et d'électricité de l'Indochine. Voir [encadré](#).

| | | |
|--------|---------|---------|
| Totaux | 430.256 | 262.037 |
|--------|---------|---------|

Voici quelques détails sur les charbonnages de Hongay et Kébao, par qualités :

| | Criblé noisette | Menu | Aggloméré |
|--------------------|-----------------|---------|-----------|
| Hongay Production | 127.000 | 179.000 | 87.000 |
| Hongay Exportation | 50.000 | 125.000 | 11.000 |
| Kébao. Production | 7.000 | 4.800 | |
| Kébao Exportation | 10.500 | 6.000 | |

Bulletin des annonces légales obligatoires
à la charge des sociétés financières du 15 décembre 1915
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 décembre 1913)

Domaine de Kébao (Sté du). — Notice sur la constitution. Emission au pair de 500 actions de 500 fr. Bilan au 31 décembre 1912.

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 février 1914)

La société du domaine de Kébao, 7, rue des Italiens, qui exploite les mines de Kébao (Tonkin), a augmenté son capital de 250.000 francs.

NÉCROLOGIE

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 30 mars 1914)

Nous apprenons la mort de M. J. Meynier (Saint-Étienne, 1889), directeur des mines de Kébao, à Port-Wallut, Tonkin.

SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO à Port-Wallut (Quang-yên)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 101)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 83)

Mines de charbon

MM. GENESTIER, ingénieur civil des mines, directeur ;
AGUILHON (J.), géomètre, maître-mineur ;
BATESTI, comptable ;
BRUN, garde particulier.

LE DÉVELOPPEMENT MINIER AU TONKIN
ET LA PARTICIPATION ALLEMANDE

par le lieutenant SIRE,
attaché au bureau militaire du gouvernement général de l'Indochine.
(*Bulletin économique de l'Indochine*, n° 115, septembre-octobre 1915,
p. 620-635)

[Participation de [MM. Speidel & Cie](#)]

[633] Le gisement de l'île de Kébao, au nord-est de Hongay, est appelé à prendre chaque jour de l'importance. Le port de Port-Wallut, aménagé en eau profonde, n'a été visité en 1914 que par huit charbonniers ayant embarqué 8.300 tonnes seulement par suite des intérêts allemands dans cette affaire, dont l'exportation s'est trouvée suspendue depuis le début des hostilités.

La société nouvelle avait racheté les titres de l'ancienne société de Kébao, première suite de l'affaire Daniel et Cie, à laquelle s'étaient intéressés, avec le [634] comte Dillon, tous les principaux occupants du pays en 1892, et aussi quelques capitalistes amis de Hongkong, l'ancienne association « Chater et Mody ».

Les Allemands, personnifiés par MM. Speidel et Co, actionnaires de cette entreprise, comptaient profiter des efforts rendus stériles par les erreurs techniques du début. Ils entendaient bénéficier surtout des dix millions engloutis dans les travaux remarquables d'aménagement du port de Port-Wallut.

On peut se rendre compte aujourd'hui, en examinant de plus près les travaux effectués en cet endroit, de l'importance qu'il entraine dans les vues allemandes de donner à ce port naturel en eau profonde, admirablement aménagé par la première entreprise française il y a vingt-deux ans. Nos ennemis rêvaient d'en faire le grand exutoire du Tonkin, comme de Kébao le puissant rival de Hongay. Sur la valeur du gisement de Kébao, il y a lieu néanmoins de penser qu'ils se seraient trompés.

Société du Domaine de Kébao
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 mars 1918, p. 138)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 juin 1918)

Les actionnaires de cette société au capital de 1.250.000 francs, sont convoqués au sujet de l'option pour l'acquisition du domaine de la société qui comprend comme, on le sait, d'importantes mines de charbon.

Les Charbons du Tonkin
(*Bulletin de l'Office colonial*, 1919)

Le tableau du mouvement général des sorties des charbons du Tonkin pour l'année 1918 contenu dans les statistiques commerciales de la Chambre de commerce de Haïphong montre qu'il a été livré 560.966 ton. de charbon, contre 670.443 ton. en 1917, soit 100.477 tonnes de moins qu'en 1918.

Ces 560.966 tonnes se répartissent ainsi, par lieux de production : Société française des Charbonnages du Tonkin, 506.307 tonnes ; Société anonyme du domaine de Kébao, 7.676 tonnes...

Notre étude financière
LA SOCIÉTÉ DU DOMAINE DE KÉBAO

(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 25 janvier 1925)

Peu d'entreprises coloniales auront eu une vie aussi mouvementée que celle de Kébao.

L'île de Kébao, qui se trouve au nord-est de Hongai, a une superficie d'environ 27.000 hectares. Elle fut donnée, sol et sous-sol, en 1888, à Jean Dupuis pour le dédommager de son expédition de 1873. Dupuis en fit apport la même année à une société qui engloutit rapidement son capital et passa la main en 1895 à la Société nouvelle de Kébao.

Cette dernière ne fut pas plus heureuse et fit faillite après avoir dépensé beaucoup d'argent à construire un chemin de fer à voie d'un mètre reliant Kébao-Mines à Port-Wallut, port, qui se trouve au nord de l'île.

En 1901, l'île de Kébao fut vendue aux enchères à Paris, mais, sur une mise à prix de 250.000 francs, ne trouva pas acquéreur : aussi resta-t-elle au principal créancier de la faillite, M. Wehrin.

Le 20 juin 1901, M. Wehrin fondait la société du Domaine de Kébao, au capital de un million divisé en 2.000 actions de 500 francs. Au début, des recherches intéressantes furent entreprises et c'est en 1903, qu'un ingénieur des mines, M. Charpentier, découvrit les couches de l'intérieur de l'île. Puis la société se contenta de vivoter, faisant travailler des Chinois à l'entreprise. Ceux-ci exploitèrent naturellement tous les affleurements, surtout ceux de la région des îlots, et sortirent chaque année de 4 à 10.000 tonnes de charbon.

En 1911, la Société, créée sous la forme civile, fut transformée en société anonyme et le capital fut porté à 1.250.000 francs (2.500 actions de 500 francs) ; elle continua comme avant à exploiter par l'entremise de Chinois, et, en 1914, 2.000 actions étaient à vendre au pair, à 500 francs l'une. Un propriétaire de mines du Tonkin, pressenti, refusa de les acheter après une courte étude qui lui montra qu'il fallait dépenser plusieurs millions pour savoir si une exploitation en grand était possible.

En 1919, l'extraction était de 6.596 tonnes, laissant un déficit de 4.055 francs ; en 1920, l'extraction fut de 8.312 tonnes avec un déficit de 23.466 francs. C'est à cette époque que la Compagnie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient acquit la majorité des actions, 2.024 sur 2.500, aux environs du pair, soit pour un million en tout.

.....

Suite :

[1921-1933 : règne de la CCNEO.](#)